

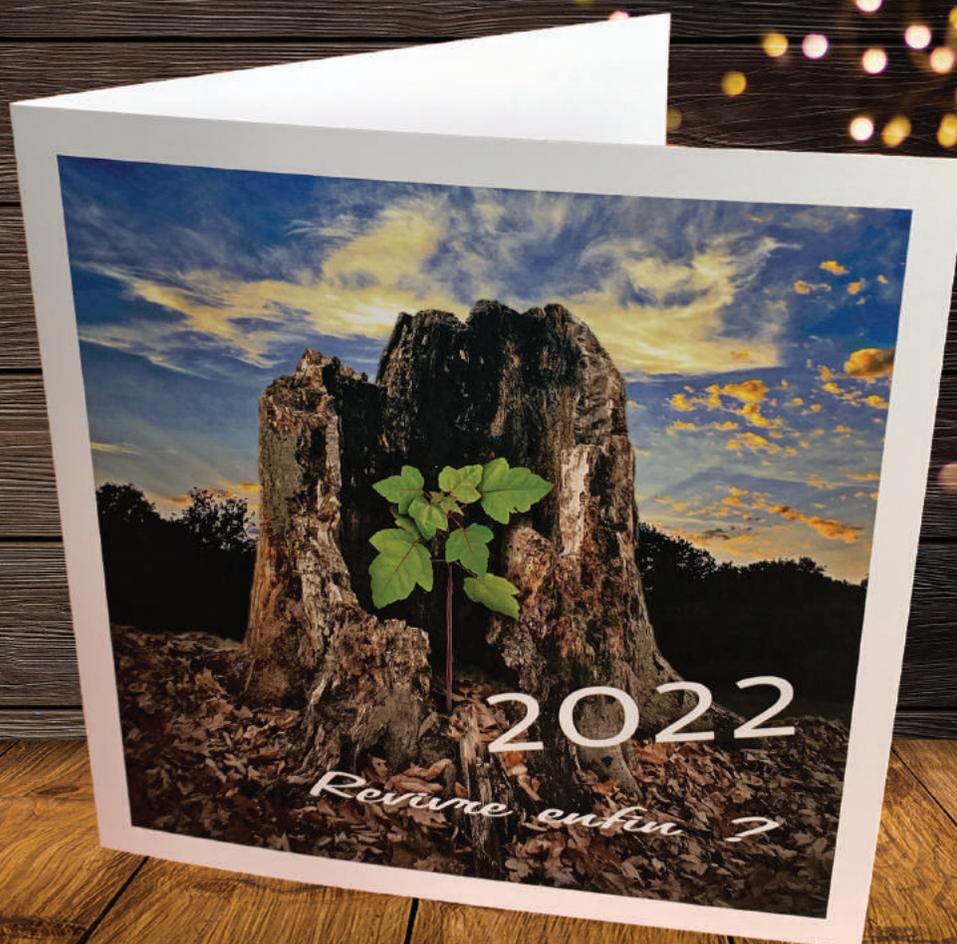
Villeneuve d'Ascq, une ville en mouvement

la tribune



janvier 2022 - N° 378

www.villeneuveascal.fr



Pour l'année 2022 : santé, sérénité, humanité et espoir

• **L'ACTU** Lancement du portail mes démarches en ligne • **LE DOSSIER** Le PADD clé de voûte pour la réalisation de la ville naturelle et nourricière • **LA VILLE POUR TOUS** Nuit de la lecture sous le signe de l'amour à l'université • **L'ÉCO** La Maillerie prend vie • **L'INFO DES QUARTIERS** L'église Saint-Pierre se rénove • **LA MÉTRO** Plan numérique dans les écoles • **LES VILLENEUVOIS** «Les Positifs» se mobilisent pour récolter des boîtes de Noël



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

Sommaire

L'entretien	4-5
L'actu	6-8
Le dossier	10-15
La ville pour tous	17-22
Les rendez-vous'	23-26
L'éco'	27
L'expression politique	28-29
La rétro'	30
La métro'	32
Les Villeneuvois	33
L'info des quartiers	35-37
Les échos	38

- La Tribune de février sera distribuée les 4, 5, 6 & 7/02. Merci de nous remettre vos communiqués avant le 15 janvier. Mail : tribune@villeneuedascq.fr

- Pour annoncer votre actualité à l'agenda du site Internet de la Ville, villeneuedascq.fr : webmestre@villeneuedascq.fr

- Pour toute information sur la ville : **03 20 43 50 50**
mail : <https://mesdesmarches.villeneuedascq.fr>

ÉDITION

Mairie de Villeneuve d'Ascq, BP 80089, place S. Allende
Tél : 03 59 31 60 45 - Fax : 03 20 05 18 23
tribune@villeneuedascq.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Gérard Caudron

RÉDACTION

Marie-Pierre Legrand, Caroline Vanbelle
Sophie Desreumaux

CRÉDIT PHOTOS

Vincent Kosewski, Sophie Desreumaux

MAQUETTE - MISE EN PAGE

Véronique Vanaverbeck

PUBLICITÉ

C 'UTILE, 03 20 68 92 98

IMPRESSION

29 000 exemplaires
Imprimerie Leonce Deprez,
62128 Wancourt

ISSN 0241-3434
N° 378 - janvier 2022



C'est urgent

Pompiers : 18.

Samu : 15.

Police : 17.

Commissariat de police :
bd Van-Gogh, tél. **03 20 19 16 66.**

Police municipale :
33 bis rue du Général-Leclerc. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Samedi de 9h à 12h. Tél. **03 20 34 34 34.**

Numéro d'urgence sms (ou fax) pour les personnes sourdes/malentendantes : 114.

Centre anti-poisons :
0800 59 59 59.

Pharmacies de garde :
passer au commissariat de police
bd Van-Gogh muni d'une pièce d'identité.
Également sur servigardes.fr ou au
0825 74 20 30 (0.15 € la minute).



Médecins de garde :
appelez le médecin traitant.

Médi'Ligne 59 : 03 20 33 20 33 de 20h à minuit du lundi au vendredi, de 13h à minuit le samedi et de 8h à minuit les dimanches et jours fériés.

Cabinet médical de garde à l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq, 20 rue de la Reconnaissance (Recueil), permanences les jours de semaine de 21h à 23h30, le samedi de 15h à 18h et de 20h30 à 23h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h, de 15h à 18 h et de 20h30 à 23h30. Infos sur place ou tél. **03 20 33 20 33.**

SOS médecins : 03 20 29 91 91.

CHRU Lille : 03 20 44 59 62.

SOS mains :
96 rue Gustave-Delory, Lesquin,
tél. **08 26 20 95 75** (0,15 €/min).



C'est pratique Ici VA !

Ici VA, c'est un numéro unique, le **03 20 43 50 50**, pour joindre tous les services municipaux. Ce «guichet unique» a pour objectifs d'offrir à tous les usagers un accès à (presque) toute l'information à (presque) tout moment et d'apporter aux Villeneuvois le meilleur accueil possible. Vous pouvez également contacter les services par mail : <https://mesdesmarches.villeneuedascq.fr>



C'est officiel

Hôtel de ville :
place Salvador-Allende.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h.
Tél. 03 20 43 50 50.

Les mairies de quartiers
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h, fermées le lundi.

• **Annappes :**
2, rue Pasteur
Tél. 03 28 80 54 90.

• **Ascq :**
79 bis, rue Gaston-Baratte
Tél. 03 28 76 52 90.

• **Cousinerie :**
3, place Jean-Moulin.
Tél. 03 28 08 53 90.

• **Flers-Bourg :**
27, rue du Général-Leclerc.
Tél. 03 28 80 53 50.

• **Flers-Breucq :**
165, rue Jean-Jaurès.
Tél. 03 28 33 51 00.

C'est social CCAS (Centre communal d'action sociale)

Villa Gabrielle, 29 rue Pasteur, tél. **03 28 76 52 00.**
Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.



« Continue

et ceux qui en ont besoin, à lutter contre la Covid et ses conséquences et à continuer d'entreprendre ce que j'appelle « les jours d'après » en termes d'urbanisme, d'espaces de vie, de nature, de services de proximité, de ville nourricière, de circuits courts et ce, selon des rythmes et des modalités que j'espère « apaisés ». On n'a d'ailleurs pas arrêté d'agir dans ces sens ni en 2020 ni en 2021. Alors, comme dit Albert Camus, notre objectif sera de « continuer, seulement de continuer ».

L'État a dit vouloir consacrer un peu plus de deux milliards d'euros en quatre ans à la transformation et à la modernisation des Ehpad. À Villeneuve d'Ascq, comment se porte le Moulin-d'Ascq, géré par le CCAS ?

« Franchement j'ai du mal à croire à ce type de promesse en ce moment de la part de l'État... »

Cela fait des années, pour ne pas dire des dizaines d'années, que je répète que notre principal problème de société est et sera de gérer humainement « le grand vieillissement ».

Il y a 45 ans, si on entrait au Moulin-d'Ascq à 60/65 ans en foyer-logement, aujourd'hui l'Ehpad du Moulin-d'Ascq accueille une population qui y entre en moyenne avec 20 ans de plus et donc avec des pathologies lourdes, voire très lourdes.

Grâce au dévouement de nos personnels et à la « perfusion » financière de la Ville, « on tient le coup »... Mais si l'État ne comprend pas qu'on est, là aussi, entré dans le domaine d'une santé publique en danger, je crains le pire... »

Nouvelle année, nouveaux souhaits, qu'espérez-vous de 2022, quels sont les vœux que vous adressez aux Villeneuvois ?

« C'est bien sûr une tradition bien ancrée que de se souhaiter chaque année tout ce que l'on aurait envie d'y vivre et d'y voir vivre par celles et ceux à qui on présente ses vœux. C'est donc ce que je fais aujourd'hui à l'intention de toutes les Villeneuvoises et de tous les Villeneuvois.

Pour autant, les deux dernières années nous l'ont tristement confirmé, ce n'est pas parce qu'on souhaite quelque chose que cela arrive nécessairement. Alors, mes vœux pour 2022 seront une fois encore un appel afin que « chacun fasse tout son possible » pour contribuer à voir se réaliser ce que l'on espère de meilleur pour nous, pour nos proches, nos amis, notre ville, notre pays, pour l'Europe et bien sûr pour notre planète. Ces vœux se résument en quatre

mots figurant sur ma carte de vœux, illustrée par une jeune pousse d'arbre au creux d'une vieille souche, quatre mots qui sont santé, sérénité, humanité, espoir, quatre mots qu'accompagne une citation d'Albert Camus : « Dans certains cas, continuer, seulement continuer, voilà qui est surhumain. ».

2022 fera peut-être mieux que 2020 et 2021 en termes d'espoir de vie commune retrouvée. Avez-vous déjà une idée de ce que pourraient en être les conséquences sur les grandes orientations portées par Villeneuve d'Ascq ?

« Combien de fois devrais-je répéter que personne ne sait ce que sera l'année 2022 avec une pandémie qui n'en finit pas de finir ? En clair, « on sait qu'on ne sait jamais ».

Alors, à Villeneuve d'Ascq, on continuera à aider au mieux celles



er, seulement continuer... »

Après les mécontentements exprimés par des usagers de la restauration scolaire, des repas livrés aux aînés et ceux servis à l'Ehpad, le nouveau prestataire en charge de la restauration a-t-il pallié ses manquements et la situation s'est-elle améliorée ?

pourtant aujourd'hui pratiquement obsolète. Où en est ce dossier ?

« Je suis très inquiet face à l'attitude du Département, propriétaire du Forum, qui « freine des quatre fers », ce qui risque de priver notre métropole et notre département d'un « Centre

2022 est une année importante pour la Démocratie dans notre pays. La France assure une présidence européenne, des élections présidentielles et législatives auront lieu en avril et juin prochains. Après l'abstention élevée rencontrée lors des dernières élections, qu'auriez-vous envie de dire aux électeurs pour les inciter à se rendre aux urnes ?

«... que chacun fasse tout son possible pour contribuer à voir se réaliser ce que l'on espère de meilleur pour nous, nos proches, nos amis, notre ville, notre pays, pour l'Europe et bien sûr pour notre planète »

« On a là un exemple supplémentaire des regrettables limites des procédures de marché public quand des candidats prestataires, après avoir habilement « collé au mieux » au cahier des charges, une fois retenus, se permettent de ne pas remplir leurs engagements...

Alors oui, chaque jour, on est encore dans des « bras de fer » avec le prestataire qui pourraient déboucher sur des procédures de justice si la situation ne s'améliore pas et si on n'est pas indemnisé, car la Ville n'acceptera pas de continuer à être rendue responsable des défaillances de ce prestataire. Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui ... mais je suis en colère. »

de culture scientifique » pourtant indispensable sur tous les plans, en particulier pour ce qui est de notre dimension universitaire. »

« En 2022, Utopia-Lille 3000 va faire vibrer tout le territoire métropolitain autour de la culture sur le thème « une relation nouvelle entre le vivant et la nature ». La Ville va-t-elle s'associer à l'événement et si oui, comment ?

« On y sera bien sûr en y tenant toute notre place compte tenu, qui peut en douter, en particulier de son thème « le vivant et la nature » même si l'évolution de la situation sanitaire pèsera sur sa mise en œuvre. Je vous propose donc qu'on en reparle début 2022. »

Je dirai à ces « non électeurs potentiels » que s'ils ont bien des raisons d'être découragés face « au grand cirque » que nous imposent des partis politiques et des candidat(e)s, que si nombre de ceux qui sont tentés de rester chez eux les jours d'élections ne vont pas voter, c'est la Démocratie qui en serait la première victime. Certes, chacun(e) peut légitimement se demander si son vote aura une utilité. Ce qui est sûr, c'est que si on ne vote pas, ce sera pire pour la Démocratie avec tous les risques de la voir remplacée par des régimes liberticides.

Alors oui, il faudra aller voter, mais d'ici là il faut aussi dire par tous les moyens aux « princes qui nous gouvernent » et à ceux qui voudraient le faire, ce que l'on pense de leurs comportements car si « le pire n'est jamais sûr, l'Histoire nous rappelle que le pire étant déjà arrivé, il peut arriver encore »

La rénovation du Forum des Sciences François-Mitterrand, annoncée pour 2014, n'a toujours pas commencé. Ouvert en 1996, l'équipement est, nous dit-on,

Pour contacter en direct Monsieur le Maire

- Par voie postale
M. Gérard Caudron, hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq.
- Par courrier interne
Courriers personnels à déposer en mairie de quartier ou à l'hôtel de ville.
- Par mail
gcaudron@villeneuvedascq.fr

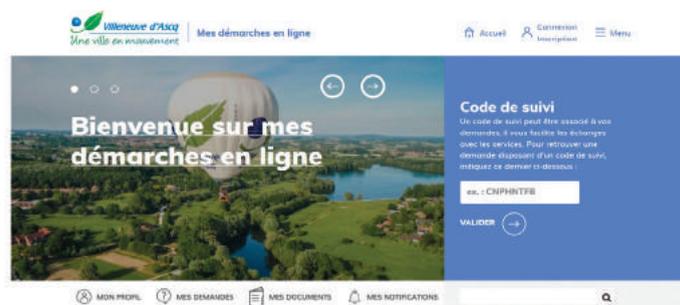
Les fêtes de fin d'année passées... retour sur la visite du Père Noël

Le Père Noël était présent sur les marchés d'Annappes et de Flers-Bourg. À cette occasion, les commerçants non sédentaires étaient eux aussi à la fête en décorant leur stand de quelques guirlandes.

Après une longue soirée de travail le 25 décembre dernier, nous sommes d'ores-et-déjà en mesure de vous annoncer qu'il reviendra l'année prochaine déposer de nouveaux cadeaux au pied de vos sapins !



Toutes vos démarches en un clic



Toutes mes démarches

Depuis le mardi 23 novembre 2021, le portail des démarches en ligne est disponible à l'adresse <https://mesdemarches.villeneuedascq.fr/>

Ce nouveau service permet de faciliter et d'optimiser le traitement des diverses demandes des citoyens. Papiers d'identité, acte d'état civil, inscription sur la liste électorale, portail Pouce et puce, accueil scolaire et périscolaire, logement, vie associative, signalement d'un dysfonctionnement ou d'une panne d'éclairage public, contact des services municipaux, offres de stages et d'emplois... Impossible de lister ici toutes les possibilités offertes par ce nouveau portail, dont la vocation est de fluidifier les relations entre l'administration et les habitants. Différents formulaires, élaborés en concertation avec les services municipaux, guident les usagers en fonction de leur demande et précisent les documents et pièces à fournir. Il est bien entendu toujours possible d'effectuer ces démarches dans l'une des cinq mairies de quartier et à l'hôtel de ville.

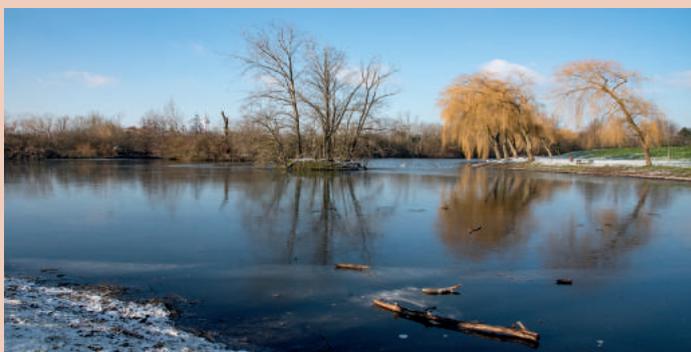
Infos : <https://mesdemarches.villeneuedascq.fr/>

Prudence...

Marcher ou patiner sur les lacs gelés, c'est dangereux ! Un arrêté municipal interdit donc formellement ces pratiques, en raison de trop grands risques d'effondrement de la glace.

Les personnes qui enfreignent cette interdiction s'exposent à une amende... mais surtout à des accidents qui peuvent être extrêmement graves.

De nombreux contrevenants ont été verbalisés les années précédentes, les policiers municipaux veilleront cette année encore à ce que cette interdiction soit respectée.



CIRCULATION

Les routes à l'heure d'hiver

Le temps est à la neige ? Le thermomètre descend sous zéro ? En cas d'alerte avérée, c'est vers 1h du matin que les agents de la direction municipale de la VEEP (Valorisation et entretien des espaces publics) vont sortir les engins de salage et viabiliser, avant le petit matin, les voies secondaires de la ville. Les voies principales, elles, dépendent de la Métropole européenne de Lille et de la DIR et ce sont leurs services qui se chargent de cette mission.

Cette « veille hivernale », commencée le 30 novembre, prendra fin le 8 mars. Comment le déclenchement de ces « opérations salage » est-il donné ? Le patrouilleur observe et veille, en relation avec le service de météorologie et les services de la DIR confirment si besoin la décision.

Le saviez-vous ? Pour bien agir, le sel doit se répandre sur toute la chaussée et être brassé avec le verglas ou la neige. L'action du trafic est donc essentielle pour disperser



et brasser le sel. Lorsque le trafic est faible, l'efficacité du sel diminue.

L'an dernier, 50 tonnes de sel en vrac ont été épandues et autant de sel en sac, utilisé dès le petit matin pour nous éviter de glisser aux abords de tous les bâtiments communaux, mairies de quartiers, écoles... Pour cet hiver, nous sommes parés, avec des réserves de 50 tonnes de vrac et 25 tonnes de sel en sac, complétées si besoin par des réserves de la DIR.

L'an dernier, la Ville a enrichi son parc de deux nouvelles saleuses (1 et 5 m³), dotées d'un système permettant de doser plus précisément la quantité déversée et de réduire le coût du salage et son impact sur l'environnement.

Attention : les riverains sont tenus de dégager le trottoir sur une largeur de 0.80 m au droit de leur habitation (arrêté 99 Fi 6638 du 14 avril 1999).

GRAND FROID

Un numéro vert, le 0800 59 49 39

La Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) reconduisent le « Plan grand froid » à destination des aîné.e.s, qui pourront appeler le 0800 59 49 39 (numéro vert) afin de signaler toute difficulté : problème de ravitaillement, déneigement non ou mal effectué...

Le CCAS transmettra les demandes aux services concernés.

En cas de panne de chauffage, la Ville peut aussi prêter quelques radiateurs électriques, le temps de procéder à la réparation de la chaudière.

Le service fonctionnera jusqu'à la **fin février, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.**

Le week-end et les jours fériés, les appels sont transférés vers un service d'astreinte.



Au stade Pierre-Mauroy

Samedi 8 janvier à 17h : Losc-Lorient.

Dimanche 6 février : Losc-Paris.

Dimanche 20 février : Losc-Metz.

Dimanche 6 mars : Losc-Clermont.

L'accès à certains parkings et rues des quartiers Hôtel-de-Ville, Triolo et Cité-Scientifique est filtré les soirs d'événement par un système de badge, afin de privilégier l'accès au domicile et le stationnement des riverains. Le dispositif, mis en place deux à trois heures avant l'événement, se termine peu après le début de celui-ci.

Les dates et heures des matches peuvent faire l'objet d'éventuelles modifications, en fonction de la situation sanitaire et des décisions de la Fédération française de football.

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Villeneuve d'Ascq se réunira le **mardi 22 février** à 18h45. À l'ordre du jour, la présentation du rapport d'orientation budgétaire.

La séance, ouverte à tous les citoyens dans le respect des consignes sanitaires en vigueur, se tient à l'hôtel de ville, place Salvador-Allende et est retransmise en vidéo sur le site Internet de la Ville. Pour connaître l'ordre du jour, revoir les séances précédentes en vidéo et consulter les comptes-rendus des éditions précédentes : villeneuvedascq.fr/le-conseil-municipal

PORTES OUVERTES

Les Compagnons du Devoir se dévoilent

Les **vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 janvier**, les Compagnons du Devoir ouvrent grand leurs portes pour présenter aux jeunes et à leur famille les filières enseignées au sein des Maisons réparties dans toute la France.

Les Compagnons forment les jeunes et les moins jeunes à une trentaine de métiers, du bâtiment à l'aménagement, des technologies de l'industrie aux métiers du goût, de la maréchalerie à la tonnellerie... en alternance ou en formation continue.

À Villeneuve d'Ascq, rue de Babylone, les enseignements sont plus spécialement axés autour du bâtiment et de l'aménagement, mais il sera possible de rencontrer, durant les trois jours, des professionnels de toutes les autres filières.

Ouvert à tous, de 9h30 à 17h30.

Infos : Maison des Compagnons du Devoir, 118 rue de Babylone, tél. 03 20 72 53 07 et compagnons-du-devoir.com/



JOURNÉES PORTES OUVERTES

14, 15 et 16 janvier 2022
11 et 12 mars 2022



Les courses à vélo

La Ville de Villeneuve d'Ascq a lancé en octobre le jeu concours Mes courses à vélo. Le principe : se rendre à vélo chez 4 commerçants différents participant à cette opération. Le tirage au sort a eu lieu dimanche 7 décembre. Voici la liste des gagnants :

- Françoise LAURENT
- Lucile PETIT
- Michèle LECLERCQ
- Erik VALLEZ
- Clothilde DEBARBIEUX
- Noëlle MARCHAND
- Gislaine COLCANAP
- Aurore JACQUEMOT
- Claudine VANDENABELLE
- Thérèse MOLEND
- Capucine PRUVOST
- Aleth WATRELOT
- Frédéric FROMENT
- Timothée DELBAERE.

Un grand merci à tous les partenaires et habitants pour leur participation active à cette première édition ! Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition qui devrait certainement se dérouler en mai 2022.

VACCINATION

Rendez-vous aux Peupliers

Depuis décembre 2021, le centre de vaccination contre la Covid géré par la Communauté professionnelle territoriale de santé de la Marque, en partenariat avec la Ville, quitte l'Espace Concorde pour s'installer à la Clinique des Peupliers (109 rue d'Hem, quartier du Recueil).

Pour prendre rendez-vous, il faudra s'inscrire via le site Internet **Doctolib**, passer par la **plateforme téléphonique** régionale ouverte 7 jours sur 7, de 8h à 18h au 03 92 04 34 71, ou encore par le **centre d'appel** mis en place par la Ville à destination des personnes nécessitant une assistance pour prendre rendez-vous, au **03 20 43 50 00** (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h30 à 12h).



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

UNE POLITIQUE URBAINE RÉSOLUMENT DURABLE

Le Padd, clé de voûte pour de la ville nourricière



Quel sera le futur visage de Villeneuve d'Ascq dans son aire métropolitaine, la Mel ? C'est la question à laquelle s'attache à répondre le conseil municipal à l'occasion de la révision du Plan local d'urbanisme (Plu, voir encadré). Le Projet d'aménagement et de développement durable (Padd) a été débattu en séance de conseil en octobre dernier et a mis en évidence les grands axes de la politique urbaine à venir.

Après un Plu 2 approuvé et mis en application en juin 2020, l'entrée de nouvelles communes dans la Mel -portant à 95 leur nombre- entraîne une révision et ainsi de nouvelles réflexions en matière d'urbanisme. Outre la nécessité de construire un Plu unique pour les 95 communes, cette révision poursuit d'autres objectifs comme la préservation de la ressource en eau,

l'intégration du Plan climat énergie territorial (PCAET). Il s'agit aussi de répondre aux évolutions consécutives à la crise sanitaire, de consolider la politique et de coordonner le Plu 95 avec l'ensemble des documents d'urbanisme de la Métropole (comme le PLH – Plan local d'habitat et le PDU- Plan de déplacements urbain).

la réalisation

Le Padd, clé de voûte du Plu, reprend les orientations politiques en matière d'urbanisme de la ville. Les réflexions menées actuellement par les élus de Villeneuve d'Ascq vont permettre de définir les orientations et les axes prioritaires auprès de la Mel. C'est ainsi la déclinaison du local dans un document partagé global pour la totalité du territoire métropolitain. Ces orientations vont définir les actions à venir pour les dix prochaines années.

Les thématiques abordées dans ce document très dense sont nombreuses et variées. On y parle, par exemple, d'habitat, de mobilité, de commerce et de cadre de vie. Cet article propose un focus sur l'aménagement du territoire de Villeneuve d'Ascq en s'attardant sur les problématiques liées aux terres agricoles et à l'habitat.

À l'horizon 2024, consolider et développer notre concept de ville nature et nourricière

La ville de Villeneuve d'Ascq possède une histoire agricole forte. Elle a été créée au départ pour accueillir plus de 100 000 habitants. Ont été alors imposées par l'État des expropriations des terres au cœur des trois villages qui constituent aujourd'hui la ville nouvelle. Mais au début des années 80, le Maire décide de stopper le développement de la ville à 65 000 habitants. De fait l'État se retrouve avec des terres qui n'ont plus vocation à être construites et les revend à bas prix, soit à des propriétaires privés en capacité de les racheter, à la Communauté urbaine de l'époque, ou encore à la Ville. C'est ainsi que Villeneuve d'Ascq et la Mel sont aujourd'hui propriétaires de certaines terres et peuvent impulser une politique urbaine innovante.

En effet, des terres ont ainsi été sanctuarisées. La volonté politique assumée est bel et bien de ne plus toucher aux parcelles agricoles, entendez par là de ne plus les artificialiser. **Dans notre ville, l'agriculture existe déjà depuis de nombreuses années sur un modèle plus conventionnel. Mais pour ce nouveau mandat, les élus souhaitent lui donner une nouvelle dimension.** Celle d'une production de type maraîchère et de permaculture, l'idée étant qu'elle soit accessible et abordable aux habitants de Villeneuve d'Ascq. L'ambition est d'installer de nouvelles formes d'agriculture avec un objectif : ce qui est produit à Villeneuve d'Ascq doit être consommé à Villeneuve d'Ascq, notamment par le biais des circuits courts. « *On abandonne donc petit à petit les grandes cultures de céréales et de betteraves pour axer notre politique sur le développement d'une production légumière et vertueuse. Bien .../...*



Qu'est-ce qu'un Plu ?

Le Plan local d'urbanisme (Plu) définit le projet de développement durable d'un territoire pour les années à venir. Aménagement, habitat, environnement, mobilité, économie, adaptation au changement climatique, etc. : il fixe les grandes orientations qui vont guider l'aménagement du territoire et la façon dont il doit se décliner géographiquement. Cet exercice doit être mené en tenant compte de nombreux enjeux (par exemple, les besoins de la population, les évolutions économiques, la qualité de l'environnement et la protection des ressources ...). Ces grandes orientations se traduisent de façon très concrète dans un plan composé de plusieurs zones distinctes (zones agricoles, zones urbaines...) sur lesquelles des règles de constructibilité s'appliquent. Ces dernières permettent, conditionnent ou interdisent la construction de bâtiments, d'équipements, de voiries... Tout permis de construire est délivré sur la base du respect de ces règles.

Objectif Plu 95 en vigueur en 2024

Les enjeux pour la révision du Plu de demain se dessinent aujourd'hui !

Le Plu 2 est entré en vigueur en juin 2019 et pour corriger certains oublis et intégrer les Plu des communes venant d'entrer dans la Mel, une procédure de modification a été lancée. Au niveau de la ville de Villeneuve d'Ascq par exemple, il a été porté par les élus que la zone en face de l'hôpital privé soit classée en zone nature, ainsi que certaines propriétés privées où de vieux arbres relevaient un intérêt à la préservation. Ces lieux ont donc été estampillés « zone secteur parc », afin de les rendre inconstructibles. Cette modification entre en vigueur au mois de janvier.

La Mel est compétente pour élaborer et gérer tous les Plans locaux d'urbanisme du territoire, des missions qu'elle mène en collaboration avec les 95 communes.

Réviser un Plu est une démarche transversale qui interroge et prend en compte les enjeux des différentes politiques de l'aménagement métropolitain et des grands enjeux environnementaux. La révision du Plu a pour objectif de conforter et de renforcer les axes des Plu de 2019, afin de garantir un développement durable, cohérent et équilibré à l'échelle de la métropole.

Le dossier [URBANISME]

.../...

évidemment, on rééquilibre progressivement la part des grandes productions avec celle plus confidentielle des activités maraîchères par exemple. Nos agriculteurs installés et engagés dans une agriculture conventionnelle (céréales, betteraves et pommes de terre) sont dès lors invités à travers des baux environnementaux à revoir leur pratique culturale (voir encadré). On incite ainsi l'agriculteur exploitant à revoir son mode de production, à pratiquer une agriculture encore plus respectueuse de l'environnement même si à Villeneuve d'Ascq les zones humides et la proximité de la ville imposaient déjà des restrictions en matière de production. » À travers ces baux environnementaux, **la Ville incite les agriculteurs à aller encore plus loin dans leur pratique professionnelle.** Cela leur permet de bénéficier d'une réduction de fermage ou de loyer à condition de s'engager dans une agriculture plus vertueuse en matière environnementale. La volonté des élus est de créer une sorte de laboratoire de la ville nourricière tout en continuant à accompagner les agriculteurs déjà installés.



La Ville est propriétaire de 70 ha sur 500 hectares de terres agricoles, principalement sur la zone du Héron et un peu entre Ascq et Tressin. D'ailleurs un peu plus de la moitié de ces 500 hectares sont des terres publiques, possédées par la Ville et la Mel. « On veut aller vite sur ce sujet et affirmer notre politique autour de la ville nourricière. Notre ambition est partagée avec la Mel, d'ailleurs notre ville est certainement la plus avancée de la métropole sur ce sujet », déclare Vincent Baledent, adjoint délégué à l'Urbanisme.

Dans le cadre de la révision du Plu 95, l'axe choisi est celui de conforter cette politique et, bien évidemment, de ne pas faire le chemin inverse en rendant constructibles des terres agricoles !

La ville nature et nourricière se réalise aussi au travers de ses espaces verts. « Nous souhaitons protéger certains espaces intramuros en ville. On affirme haut et fort avoir sanctuarisé nos pâtures avenue de la Reconnaissance, par exemple. Nous avons défini des zones agricoles que l'on veut protéger de toute urbanisation. Pour donner de premières réponses à la préservation de notre patrimoine végétal, nous avons inscrit certains sites dans l'inventaire du patrimoine métropolitain (Ipap) pour aller encore plus loin dans la protection de certaines zones. »



Les Baux ruraux environnementaux (Bre)

Certaines collectivités commencent à s'intéresser aux baux ruraux environnementaux (Bre) pour maîtriser les pratiques agricoles sur leur territoire. Un phénomène qui s'avère d'autant plus important sur les zones de captage d'eau potable.

Le Bre est un bail rural classique assorti de clauses environnementales. Il permet ainsi d'inscrire des clauses environnementales qui visent au maintien ou au changement de pratiques jugées favorables à l'environnement. Cette solution juridique a été créée pour permettre au propriétaire (le bailleur) d'orienter des pratiques agricoles environnementales sur ses

terres et pour garantir à l'exploitant (le preneur) son statut en lui apportant une contrepartie financière par une réduction de loyer pour le respect de ces exigences. Ces clauses environnementales visent à orienter les pratiques agricoles vers la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité, des paysages, des sols, de l'air, ou encore la prévention des risques naturels, stockage carbone, etc. Les principales dispositions relatives au Bre sont inscrites dans la partie législative du Code rural et de la pêche maritime à l'article L.411-27 et dans sa partie réglementaire à l'article R.41.

Dans le cadre d'un travail transversal avec les différentes politiques de la Mel concernées et avec le concours de la Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais, une grille recensant des critères environnementaux des Bre constitue la base des négociations avec les exploitants en cas d'installation ou de renouvellement de contrat d'occupation sur le patrimoine métropolitain. Les baux environnementaux métropolitains varient ainsi sur plusieurs niveaux d'exigences et de contributions sur la parcelle à la préservation de l'environnement.

Certaines parcelles d'espaces verts sont encore aujourd'hui classées en zone économique et constructible. Il y a là effectivement un vrai challenge à les protéger et à les garder en zone verte face à certains promoteurs qui rêveraient que ces espaces redeviennent constructibles. La Ville se donne l'ambition d'aider des porteurs de projets pour créer des jardins familiaux et de la nature en ville. Le pari des élus de Villeneuve d'Ascq est ainsi de réintroduire de l'espace végétal dans la ville. Cela à la fois, pour lutter contre les îlots de chaleur mais aussi en forme de réponse aux différents confinements. Il suffit de regarder dans le rétroviseur, nous n'avons pas tous vécu le confinement de la même façon.

Mais alors comment maîtriser l'appétit des promoteurs ?



Réaliser la ville nature et nourricière relève d'un certain équilibre qu'il faut obtenir avec les différentes zones que constituent le Plu. Ainsi on ne peut parler d'urbanisme et de préservation des espaces verts sans se projeter dans un réel projet urbain laissant la place aux différents types d'aménagements qui composent la ville (habitat, zone économique...).

« En termes de quantité de logements à Villeneuve d'Ascq, l'objectif de construction dans le PLH2 s'élevait à 3 030 logements. Il en a été réalisé 3 711 entre 2013 et 2021. Nous sommes donc bien au-dessus de nos objectifs, les perspectives pour le PLH 3 visent à l'horizon 2026, la construction de 4 089 logements (dont 2 000 logements

Ipap – Un nouvel outil pour limiter la construction de certaines zones et sauvegarder notre patrimoine arboré

L'Inventaire du patrimoine architectural et paysager (Ipap) est un classement créé par la Métropole de Lille en 2003. Son objectif est de répertorier les éléments du patrimoine local qui ne sont pas protégés comme par exemple les Monuments historiques.

Les objectifs généraux de l' Ipap sont la préservation du patrimoine ainsi repéré et donc l'engagement d'assurer sa pérennité, de préserver son intégrité, de maintenir les caractéristiques architecturales ou paysagères d'intérêt. La protection des éléments et ensembles patrimoniaux est assurée au travers des dispositions générales du règlement du Plu. Ces dispositions ont pour objectif de préserver ou de ne pas porter atteinte au patrimoine repéré ou à son environnement, de recomposer le bien dans le respect de sa structure d'origine, ou encore de participer à sa mise en valeur. Pour aller plus loin : <https://www.lillemetropole.fr/sites/plu/files/2018-10/IPAP.pdf>

étudiants). La volonté de Villeneuve est donc de garder une évolution modérée. En effet, le nombre de logements produits permet de maintenir la population sur la ville. »

Cependant une vigilance particulière est à apporter à la qualité et la typologie des logements pour qu'ils répondent au mieux aux besoins de la population, à

savoir accueillir des familles avec enfants et permettre un parcours résidentiel tout au long de la vie. Par exemple depuis le PLH2, pratiquement une opération par quartier (de 15 à 20 logements) a été réalisée à destination des aînés. La volonté est aussi de répondre aux besoins des étudiants en termes de logement mais aussi de services pour une meilleure intégration de cette population jeune dans le territoire. Cet habitat « étudiant » doit être maîtrisé. Le souhait de la municipalité est d'expérimenter un permis de louer et un permis de diviser que la Mel a déjà mis en place. Des habitants de certains quartiers sont en effet victimes de division de logements. La volonté des élus Villeneuvois est d'éviter autant que possible le bétonnage à outrance. Ainsi pour Vincent Baledent, « nous allons donner à Villeneuve d'Ascq une charte d'aménagement pour préciser aux promoteurs nos attentes en termes de qualité d'habitat (traitement des eaux à la parcelle, biodiversité...). » C'est un document cadre qui sera porté à connaissance des porteurs de projets immobiliers, car densifier la ville entraîne forcément des problèmes de parking et de flux. Même si les .../...

Le dossier [URBANISME]



Travaux de réhabilitation de la friche de la Maillerie

.../... projets des promoteurs peuvent être qualitatifs (végétalisations, traitement de l'eau à la parcelle, potagers urbains...), des garde-fous doivent être mis en place pour éviter la saturation des rues par exemple.

Des friches à investir pour ne pas étaler la ville

Les reconversions des friches industrielles sont autant d'opportunités de déminéralisation que de dépollution sur la ville. Exemple rue Jean-Jaurès, où est imaginé le développement d'un parc urbain avec de l'habitat pour répondre à des enjeux qualitatifs dans le cadre de la reconversion de ce site.

Dans le prolongement de ce projet, La Maillerie à laquelle un article complet est dédié dans ce numéro en page 27, présente un réel intérêt en terme **de réinvestissement d'une friche à l'intérieur de la ville.**

De nombreuses réflexions sont en cours pour le développement durable de Villeneuve d'Ascq, nous y reviendrons dans de prochains numéros.

Pour en savoir plus sur la ville nature et nouricière, consultez le site internet de la ville : villeneuvedascq.fr

Le calendrier :

- Lancement de la révision :
4^e trimestre 2020
- Débat d'orientation PADD :
2^e trimestre 2021
- Arrêt du projet :
3^e trimestre 2022
- Consultation administrative et enquête publique :
1^{er} et 2^e trimestres 2023
- Approbation :
4^e trimestre 2023
- Entrée en vigueur :
1^{er} trimestre 2024



Villeneuve
d'Ascq

Une ville
en mouvement

Photo et conception : service Communication - Ville de Villeneuve d'Ascq

Ville nature et nourricière



villeneuvedascq.fr





Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

CITOYENNETÉ

Recensement de la population



Le recensement se déroule chaque année sur un échantillon de 8 % de logements sélectionnés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Il aura lieu cette année **du 20 janvier au 26 février 2022.**

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous recevrez la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire, ainsi que d'un courrier nominatif de Monsieur le Maire.

En raison du contexte sanitaire, le recensement en ligne est à privilégier. Pour répondre sur Internet, l'agent recenseur vous donnera, lors de son passage, toutes les informations nécessaires (codes d'accès, adresse du site...).

Si vous désirez savoir si votre logement sera recensé cette année ou si vous êtes absent de votre domicile durant cette période, vous pouvez vous adresser directement à la mairie, service État civil, téléphone 03 20 43 50 50 ou par mail : recensementva@villeneuveascq.fr



Pour voter en 2022

L'année 2022 verra les électeurs appelés aux urnes pour élire le ou la Président-e de la République, **les dimanches 10 et 24 avril** et les député-e-s, **les dimanches 12 et 19 juin.**

Pour participer au scrutin, il faut être inscrit sur la liste électorale de la commune de résidence.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Pour toutes les autres, elle est obligatoire et peut être effectuée toute l'année, soit en ligne, sur le site Internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47 ou en mairie, avec justificatifs d'identité et de domicile et le formulaire Cerfa de demande d'inscription (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024).

Infos : 03 20 43 50 50 et www.interieur.gouv.fr/Elections

MOBILITÉ

Transports gratuits pour les moins de 18 ans !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les jeunes Métropolitains peuvent voyager gratuitement et en illimité sur le réseau Ilévia. Adoptée à l'unanimité par le Conseil de la Mel le 28 juin 2021, la gratuité est attribuée aux moins de 18 ans pour le métro, le tramway, le bus, le V'lille, le réseau de bus Arc en Ciel au sein du territoire de la Mel, le transport sur réservation et le service handipole.

La Mel entend ainsi favoriser le pouvoir d'achat et le droit à une mobilité facilitée et inciter à voyager en transports en commun plutôt qu'en voiture. La mesure concerne potentiellement quelque 300 000 jeunes et leur famille et coûtera à la Mel 8,5 M€.

En pratique

Métro, bus, tramway, transport sur réservation

Pour bénéficier de la gratuité, il faut disposer d'une carte Pass Pass

personnelle chargée d'un profil 4-25 ans Mel et du Titre moins de 18 ans. La carte permettra de valider les trajets aux bornes et de passer les contrôles d'accès dans le métro. Attention, l'obligation de valider reste la règle ! Pour les nouveaux voyageurs, les demandes du Titre moins de 18 ans sont possibles sur www.ilevia.fr. Les jeunes déjà en possession d'une carte Pass Pass devront y charger le titre Moins de 18 ans. Les démarches étant différentes d'un usager à l'autre, toutes les informations sont disponibles sur le site www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/bus-metro-tramway-transport-reservation/ ainsi que dans les agences Ilévia.

V'lille

Pour bénéficier de la gratuité, il faut résider dans l'une des communes du territoire de la Métropole européenne de Lille, avoir entre 14 et moins de 18 ans, disposer d'une carte Pass Pass personnelle

chargée du Titre moins de 18 ans et souscrire à l'abonnement annuel V'lille moins de 18 ans. Les demandes de souscription se font en ligne (www.ilevia.fr/cms/institutionnel/gratuite/vlille/).

Handipole

La gratuité s'applique uniquement aux voyages hors déplacements scolaires, ces derniers étant pris en charge par le Département. Le client mineur bénéficiera d'une autorisation de voyager gratuitement qui le dispensera de validation et donc de présenter une carte Pass Pass à la montée dans le véhicule Handipole.

Infos : service client Ilévia, 03 20 40 40 40 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 6h30 à 20h et le samedi de 9h à 20h ; www.ilevia.fr



La ville pour tous

UNIVERSITÉ

Aimons toujours, aimons encore !

À l'occasion des Nuits de la lecture 2022, placées sous le signe de l'amour, les bibliothèques universitaires et learning center de l'Université de Lille proposent, **du 18 au 22 janvier**, des rencontres inattendues, incandescentes et surprenantes.

À la bibliothèque universitaire Sciences humaines et sociales, campus Pont-de-Bois

- **Visite imaginaire** en compagnie d'un guide-comédien, le **mardi 18 janvier à 12h15**. Sur inscription, 30 places.
- **Animation Flipbook**, le **mardi 18 janvier de 11h30 à 15h30**.
- **Lecture « À mains nues »** par Amandine Dhée, accompagnée au violoncelle par Timothée Couteau, le **mardi 18 janvier à 17h30**. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Inscription recommandée.
- **Concert dessiné** de Claire Braud et du groupe L'Argousier, le **mercredi 19 janvier à 12h15**. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Inscription recommandée.
- **Prose(s) par la Ligue d'impro de Marcq**, le **mercredi 19 janvier à 17h30**. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Inscription recommandée.
- **Atelier Reliure** par les Éditions Les Venterniers, le **jeudi 20 janvier de 14h à 16h30**. Sur inscription, 20 places.
- **Atelier Gravure par le Musée du LaM**, le **jeudi 20 janvier de 10h à 12h**. Sur inscription, 20 places.

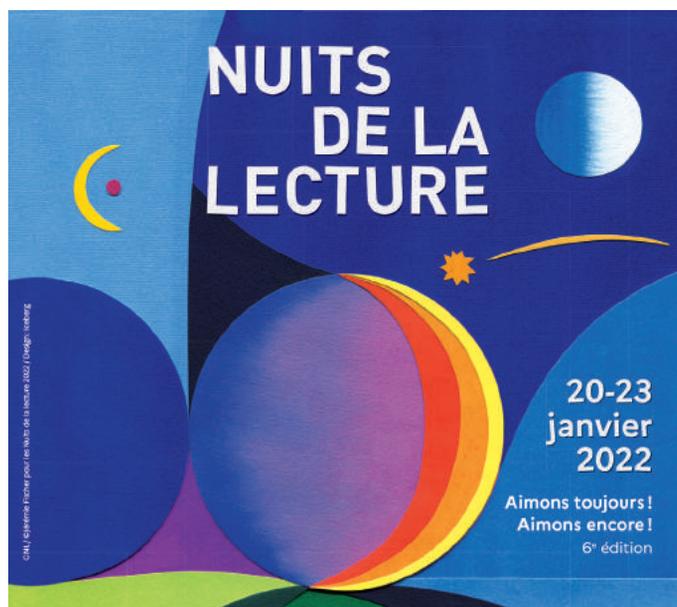
LOISIRS

Impro et rencontres inopinées

Le **samedi 29 janvier 2022** à la salle Marianne aura lieu une soirée d'improvisation avec, en première partie à 18h30, un spectacle des élèves du club d'improvisation du collège Rimbaud de Villeneuve d'Ascq puis, à 20h30, une improvisation de forme longue par les comédiens de la troupe Impropulsion.

Tarif 4/2 €.

Réservations :
07 68 73 87 32 et impropulsion@gmail.com



- **Fresque géante participative**, le **jeudi 20 janvier de 10h à 18h**.
- **Cluedo géant**, le **jeudi 20 janvier de 13h30 à 18h**. Pour cette dernière édition des Nuits de la lecture à la Bibliothèque universitaire SHS avant travaux, bibliothèque provisoire et réouverture du nouvel équipement en 2026, une invitation à arpenter et vivre autrement votre BU avec la Black Society, spécialisée dans les jeux.

À Lilliad, campus Cité-Scientifique

- **Escape game** gratuit, le **vendredi 21 à 16h ou à 18h ou le samedi 22 janvier à 13h30 ou à 15h30**. Mêlant sciences et investigation, cette enquête grandeur nature invite tous les curieux et curieuses à vivre une expérience immersive originale : vous avez été engagés pour arrêter un groupe très dangereux : les Obscurantes, des individus manipulateurs qui diffusent régulièrement de fausses informations scientifiques. Leur prochain coup aura lieu ce soir et provoquera la panique à l'échelle mondiale... Saurez-vous les arrêter à temps ? Durée 1h de jeu (prévoyez 1h30 au total), maximum 24 joueurs par séance, à partir de 10 ans, sur inscription.

Infos : programme complet sur <https://bit.ly/Nuitsdelalecture2022> !

Médiathèque

Till l'Espiegle - Villeneuve d'Ascq

Braderie, ciné et lectures...

Le **samedi 15 janvier** de 10h à 17h, la médiathèque municipale Till l'Espiegle organise une braderie de livres d'art, de cuisine, de jardinage, de bien-être, de psycho, de tourisme...

Tous les documents seront vendus 1 €. Des réassorts sont prévus tout au long de la journée, inutile de se presser à l'ouverture, vous pourrez trouver votre bonheur à toute heure ! Ces livres ont été retirés des collections de la médiathèque pour laisser place aux nouveautés.

Le **samedi 22 janvier** de 10h30 à 12h, un « **book'in club** » permettra d'échanger autour des livres qui vous ont plu, déplu et de faire le plein d'idées. Accès libre et gratuit.

Le **mercredi 9 février** à 14h30, un **ciné-goûter** est proposé aux enfants à partir de 3 ans. Ils visionneront un dessin animé et partageront un petit goûter. Gratuit, réservation conseillée au 03 20 61 73 00.

Infos : médiathèque Till l'Espiegle, 96 chaussée de l'Hôtel-de-Ville, tél. 03 20 61 73 00 et <https://mediatheque.villeneuedascq.fr/>

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les ateliers du DD

Fabriquer ses produits ménagers

Samedi 15 janvier, de 10h à 12h, à la Ferme du Héron, vous apprendrez tout ce qu'il faut savoir pour fabriquer ses produits ménagers et préparez votre propre lessive et un nettoyant multi-usage avec lesquels vous repartirez !

Inscription auprès du service développement durable via le formulaire en ligne sur le site internet de la ville (rubrique Loisirs / nature / agenda du développement durable).

Repair Café

Que faire d'un objet cassé ? Le jeter ? Au contraire ! **Lundi 17 janvier**, rendez-vous au Forum départemental des Sciences de 18h à 20h30 pour apprendre à le réparer !

Inscriptions au préalable au 03 20 43 19 50 ou ddvascq@villeneuedascq.fr : précisez le type d'objet que vous voulez réparer, l'équipe du repair café pourra ainsi prévoir l'outillage adapté.

Renseignements : tél. 03 20 43 19 50 ou ddvascq@villeneuedascq.fr



SOLIDARITÉ

Un concert contre la lèpre

Le **dimanche 30 janvier** à partir de 14h30, à l'église Notre-Dame (place du Cercle, à la Cousinerie, aura lieu un spectacle de solidarité donné à l'occasion des 69^e Journées mondiales des malades de la lèpre.

Avec le chœur Cantabile, Mehdi Ben Brahim, Enoha, Lino Marty et Joseph Taquet : bluegrass, folk, pop et reggae.

Spectacle organisé par Ajun Chantre de-ci de-là avec les Scouts et Guides de France et au profit de la Fondation Raoul Follereau.

Entrée : 3 €, passe sanitaire demandé. Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Infos et réservations : ajunchantres2si2la@gmail.com Blog : <http://ajunchantres2si2la.fr/>

AÎNÉS

Ateliers jardinage

Le service municipal de la Maison des Aînés organise des ateliers jardinage (théorique et pratique) au jardin partagé Jules-Marescaux. Prochaines séances, les **mardis 18 janvier et 1^{er} février** de 10h à 11h30. Gratuit sur inscription.

Infos : Maison des Aînés, 2 rue de la Station, place de la République (Annappes), tél. 03 28 77 45 20, aines@villeneuedascq.fr

ENFANCE

Centres de loisirs d'hiver

Les centres d'accueil municipaux des vacances d'hiver accueilleront les enfants et les jeunes du 7 au 18 février.



Les inscriptions sont à prendre **du 7 au 22 janvier** pour les Villeneuvois et du 14 au 22 janvier pour les extérieurs.

Il est possible de s'inscrire en ligne, via le compte Pouce et puce du site villeneuedascq.fr Pour les usagers ne disposant pas d'Internet, les inscriptions restent faisables dans les mairies de quartier et à l'hôtel de ville.

Infos : services Enfance et Jeunesse et sport, tél. 03 20 43 50 50 et villeneuedascq.fr

LOISIRS

Dansons, redansons !

L'association villeneuvoise des Danses du Bourg reprend les cours de danses traditionnelles folkloriques chaque lundi de 18h à 19h45 à l'école Anatole-France, rue Devred.

Venez partager un bon moment autour des danses de couple, en cercle, en quadrille, en longway. Trois séances d'essai possibles pour les nouveaux, passe-sanitaire obligatoire.

Infos : ddbva@hotmail.fr

Pas d'excuse pour zapper le tarot...

Le club des Trois bouts de l'Amicale laïque d'Ascq accueille tous les amateurs de tarot, chaque lundi à partir de 13h45, à l'Espace Fourcroy, 2 rue Jean-Delattre (Ascq).

Infos : 06 77 91 06 43 et marcel.loubet@numericable.fr

SPORT

Jeu de balles

Au Fos tennis, avec cinq courts couverts et trois découverts, un club-house et une restauration rapide, le club offre des tarifs, cours et des horaires adaptés aux jeunes et aux moins jeunes, initiations gratuites toute l'année sur rendez-vous et, durant les vacances de février, des stages accessibles à tous et encadrés par des enseignants diplômés.

Infos : 70 rue du Lieutenant-Colpin, tél. 03 20 05 49 64 et fos-tennis.fr

La ville pour tous

CULTURE

Art et transition écologique

Le LaM, musée d'Art moderne, contemporain et brut, explore les liens unissant art et transition écologique en présence d'artistes, de chercheurs, de responsables d'institutions, d'historiens de l'art, d'entrepreneurs...

Trois ateliers gratuits auront lieu en cette nouvelle année, de 14h30 à 17h30.

Le **jeudi 13 janvier 2022**, il sera question du lien entre l'art et la préservation de la biodiversité. L'art peut-il permettre de penser autrement notre rapport à la nature ? Comment, face à l'enjeu de biodiversité, renouveler les pratiques artistiques ? Sophie Bourel, actrice, proposera une lecture de textes en lien avec la thématique. Le **jeudi 3 février 2022**, un atelier mobilité abordera la question des déplacements professionnels.

La rencontre s'accompagnera d'une projection de vidéos d'art contemporain et d'une visite de l'exposition Agnès Thurnauer, « A comme boa », présentée du 5 février au 26 juin 2022.

Et le **jeudi 10 mars 2022**, autour de la mobilité et de la création artistique, l'atelier abordera l'impact des mutations du monde contemporain et de l'accélération du réchauffement climatique sur le regard porté par les créateurs sur les questions de déplacement



et de violence environnementale.

La rencontre sera suivie d'un atelier autour de l'œuvre de Michel Nedjar.

Infos : LaM, 1 allée du Musée, tél. 03 20 19 68 68, info@musee-lam.fr et musee-lam.fr/fr

Dire, dire et redire !



© les_vaginites_nikokamera_3477

Le **jeudi 13 à 20h**, *Le Parrain IV - Opér'Art brut* d'Audrey Chamot, Stéphanie Chamot, Dominique Manet, Corinne Masiero.

La 3^e édition du festival Dire, imaginé par La rose des vents et Littérature, etc., se déroulera **du 11 au 16 janvier 2022** à la maison Folie Wazemmes de Lille, dans le cadre de la programmation hors-les-murs de La rose des vents, scène nationale de Villeneuve d'Ascq.

Le **mardi 11** à 20h, *Molly Bloom*, de Viviane de Muynck et Jan Lauwers. Un monologue sulfureux, sommet de la littérature du 20^e siècle.

Le **mercredi 12** à 20h, *L'été des charognes* de Hubert Colas.

D'après le premier roman de Simon Johannin, qui évoque sa vie à La Fourrière, un « village de nulle part » où la misère n'est pas loin et les bêtes sont partout...

Le **jeudi 13** à 20h, *Le Parrain IV - Opér'Art brut* d'Audrey Chamot, Stéphanie Chamot, Dominique Manet, Corinne Masiero.

Entre cabaret, concert et opéra povera, les Vaginites (trio électro-

punk composé d'Audrey et Stéphanie Chamot et de Corinne Masiero) jettent un sort aux violences familiales, au patriarcat, à l'inceste, aux silences.

Le **vendredi 14**, *Balance ton slam !* Deux ateliers d'écriture et de poésie seront proposés aux collégiens et aux lycéens villeneuvois par Lisette Lombé (infos : alesage@larose.fr).

Le **vendredi 14** à 19h, *Roses inutiles* de Jeanne Lazar et Benjamin Abitan.

Un hommage en forme d'émission de radio à Daniel Darc.

Le **vendredi 14** à 21h, *Hope Hunt & The Ascension into Lazarus* d'Oona Doherty.

Pour *Hope Hunt*, la chorégraphe s'est inspirée des jeunes exclus de Belfast pour incarner les stéréotypes de la masculinité. Dans *l'Ascension de Lazare*, la musique religieuse se mêle à l'argot de Belfast.

Le **samedi 15** à 18h, *Lettres aux jeunes poétesses*, avec Sonia Chiambretto, Milady Renoir, Chloé Delaume, Rébecca Chaillon, Sophie G. Lucas, Lisette Lombé.

21 poétesses racontent ce qu'est écrire et être une femme ou une personne non binaire aujourd'hui. Gratuit sur réservation.

Le **samedi 15** à 20h, *Scène ouverte* avec Law.

Le festival Dire invite chacun-e à partager ses mots. La parole sera distribuée par l'artiste Law. Gratuit sur réservation.

Le **dimanche 16** à 14h30, *Babel Barbare*, atelier d'écritures poétiques avec Milady Renoir. À partir de textes et vidéos d'artistes, l'atelier aborde les limites du dire et de l'écrire pour tromper, jouer et détourner.

Le **dimanche 16** à 18h, *Carte noire nommée désir* de Rébecca Chaillon. Six performeuses noires ou métisses esquissent une histoire panafricaine féministe.

Tarifs des spectacles de 5 à 21 €.

Infos et réservations : 03 20 61 96 96 et larose.fr



ZOOM SUR L'ILLUSTRATION

Cinq artistes locales s'illustrent à la Ferme !

Dès le **samedi 29 janvier** 2022, découvrez l'exposition collective de cinq illustratrices de la métropole lilloise. Sonia Poli, Irène Caron, Anaïs Defever, Roro Mawouane et Marieke Offroy utilisent des techniques différentes : de l'illustration traditionnelle au crayon à la déclinaison digitale, de la gravure au collage, de la peinture à l'aquarelle, les cinq illustratrices vont partager leurs univers singuliers.

L'illustration est un lieu de respiration, un espace de l'imaginaire où émotions, nature et bien-être se côtoient. Ce langage visuel empreint de fraîcheur fait la part belle à l'expression de l'art contemporain. L'exposition se compose de plusieurs volets : dans un premier temps, les étapes successives de création d'une illustration nous sont révélées jusqu'au résultat final, une manière pour les artistes de raconter comment elles travaillent. Les œuvres se laissent ensuite découvrir : des illustrations colorées, empreintes de sérénité où le thème de la nature est souvent présent.

En plus du fruit de leur travail, les cinq artistes réaliseront également pour l'occasion une sculpture à découvrir dans la cour de la Ferme d'en Haut.

Le public sera également invité à contribuer à l'œuvre participative que les cinq artistes commenceront dans la salle de l'exposition.

Vernissage le vendredi 28 janvier à 18h. Visible le samedi et dimanche de 15h à 19h à la Ferme d'en Haut. Entrée gratuite.

Infos : Ferme d'en Haut, 268, rue Jules Guesde,

tél. 03 20 61 01 46, lafermedenhaut@villeneuedascq.fr, lafermedenhaut.villeneuedascq.fr

Jazz : tremplin régional - Appel à candidatures

Les nouveaux talents du jazz en Hauts-de-France, sélectionnés par Jazz en Nord et Jazz à Véd'A, montent sur scène.



Le tremplin national RéZZO Jazz à Vienne est une véritable opportunité pour les jeunes formations jazz de jouer dans des conditions scéniques professionnelles et devant un jury et un public averti. La sélection Hauts-de-France aura lieu **mercredi 16 février 2022** à 20h à la Ferme d'en Haut.

Un jury composé de professionnels de la musique choisira le groupe qui jouera au tremplin RéZZO-Jazz à Vienne 2022. Le groupe sera également en lice pour le prix du public qui élira son groupe préféré. Chaque groupe disposera de 30 minutes pour sa performance (installation technique comprise).

Le prix du jury s'élève à 1000 €, celui du public à 500 €.

Les candidatures doivent être transmises via www.rezzo-jazzavienne.com **avant le 27 janvier 2022.**

LOISIRS

MUSÉE DU TERROIR

Laissez parler les petits papiers

Chaque premier dimanche du mois, de 14h30 à 17h30, le Musée du Terroir ouvre gratuitement ses portes. Ce **dimanche 6 février**, il propose une animation sur le thème du papier : démonstration de l'artisanat de la reliure, ateliers de fabrication de papier, d'origami, de confection d'un bracelet en papier.

Infos : 03 20 91 87 57 ; museeduterroir@villeneuedascq.fr



SOLIDARITÉ

Vêtements chauds et autres trouvailles

Le **mardi 1^{er} février** de 9h à 15h, sans interruption, l'association Annappes entraide met en vente, à tout petits prix, des vêtements pour toute la famille, des chaussures, du linge de maison, des bibelots, des livres, de la vaisselle, des jouets... afin de récolter des fonds pour aider des familles dans le besoin.

La vente se déroule derrière la mairie de quartier d'Annappes, rue Pasteur, dans le respect des gestes barrières et avec présentation obligatoire du passe sanitaire.

Donner, danser

L'Amicale pour le don de sang bénévole organise une collecte le **lundi 24 janvier** 2022 de 10h à 13h et de 15h à 19h au Forum des Sciences. Il est conseillé de réserver sur le site Internet de l'Établissement français du sang <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Le **dimanche 13 février** de 15h à 19h à l'Espace Concorde, l'Amicale a programmé un thé dansant (sous réserve des conditions sanitaires). Le prix d'entrée est fixé à 6 €.

Infos et réservations :

07 67 06 19 64 - 06 79 91 58 00.

PATRIMOINE

Conférence et AG

Jacqueline Duhem, agrégée d'histoire et membre de la Société historique de Villeneuve d'Ascq (SHVA), évoquera Jean Lebas, député-maire socialiste de Roubaix au cours d'une conférence, le **samedi 29 janvier** 2022 à 15h au Musée du Terroir.

Cette conférence, gratuite et ouverte à tous, précèdera l'assemblée générale de la Société historique de Villeneuve d'Ascq.

La ville pour tous

LOISIRS

Les sorties de l'Office de tourisme

Chaque mois, l'Office de tourisme propose des visites guidées.

- **Samedi 15 janvier à 11h** : visite guidée de l'exposition « Paul Klee, entre-mondes » au LaM - 7,50 €.
- **Samedi 15 janvier à 14h30** : visite guidée du château du Sart, 2,50 €.
- **Mercredi 19 janvier à 14h30** : visite guidée des coulisses de la Remise Enjouée, chantier d'insertion, qui en revalorisant des jeux et des jouets, permet aux personnes de retrouver un emploi - 2,50 €.
- **Jeudi 20 janvier à 14h30** : visite guidée de Radio Campus, entrez dans l'histoire passionnante d'une radio pirate ! 2,50 €.
- **Vendredi 21 janvier à 11h** : visite guidée des coulisses de la Ressourcerie de l'abej Solidarité. 2,50 €.
- **Samedi 29 janvier à 11h** : visite guidée de l'exposition « Planètes brutes. Marcus Eager et Michel Nedjar, globe-trotteurs et donateurs » au LaM - 7,50 €.
- **Samedi 5 février à 10h** : visite guidée de l'exposition « Les Secrets de Modigliani » suivie d'une visite sensorielle dans les jardins du LaM - 7,50 €.

«Villeneuve d'Ascq dans les étoiles»

- **Mercredi 19 janvier de 9h à 18h** : Exposition d'astrophotographie et animation light painting «Star in You» au Château de Flers.

Choisissez l'objet stellaire que vous souhaitez incarner et laissez-vous diriger pour réaliser un portrait incroyable en light painting.

Découvrez aussi l'exposition de Martin Lefranc, astrophotographe villeneuvois récemment récompensé par la Nasa pour l'une de ses photographies nocturnes.

- **Vendredi 21 janvier de 19h à 23h** : initiation à l'Astrophotographie.

Rendez-vous devant la Ferme Petitprez, chemin du Grand Marais. Vous êtes invités à découvrir l'astrophotographie avec Martin Lefranc. Venez équipés de votre appareil photo

sur trépied ou de votre smartphone, ainsi que d'une lampe de poche ou frontale. Attention, en fonction des conditions météorologiques, la date est susceptible d'être annulée ou décalée.

Réservation obligatoire sur <http://villeneuedascq-tourisme.eu/visites-guidees.html> ou au 03 20 43 55 75 ou sur ot@villeneuedascq-tourisme.eu



@martinlefrancphotographie



© Jacques Mayeux - Atelier 2

EXPOSITION

Les errances de Jacques Mayeux

Depuis 1964, le peintre Jacques Mayeux utilise des matériaux divers, plastique, carton, végétaux qui occupent l'espace induit de la toile ou la feuille. Jusqu'au 5 février, la galerie de l'Atelier expose quelques-uns de ses très grands formats, essentiellement traités en noir et blanc et invite le public à s'interroger sur les différentes formes et matériaux qui, par leur caractère et leur nature différente, viennent dérégler et perturber l'espace et entrent en conflit.

Entrée libre individuelle et groupe.

L'exposition est visible les lundi, mercredi et jeudi 14h à 18h, le vendredi 14h à 17h le samedi 14h à 15h30, dans le respect des règles sanitaires.

Autour de l'exposition, un atelier d'écriture gratuit (matériel compris) aura lieu le **mercredi 12 janvier** de 14h à 16h, pour les ados et les adultes, avec Patrick Lepetit, écrivain.

Un atelier en famille donnera lui l'occasion de se retrouver pour le plaisir de créer en peinture ou en dessin autour de l'œuvre de Jacques Mayeux avec Hélène Charpiot, le **samedi 29 janvier** de 14h à 16h (pour les 6/12 ans). Tarifs : binôme adhérents 10 € / non adhérents 15 € (matériel compris).

Infos : Atelier 2, ferme Saint-Sauveur, 53 avenue du Bois, tél. 03 20 05 48 91 et atelier-2.com Facebook : Atelier 2 arts plastiques / Instagram : Atelier2AP

CITOYENNETÉ

EN MÉMOIRE DES VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE

Théâtre et table ronde

La direction Culture de l'Université de Lille se mobilise à l'occasion de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le **mercredi 26 janvier**.

À 12h30, à la bibliothèque universitaire Sciences humaines et sociales du campus Pont-de-Bois, la Cie Ô les mots ! présente « À mon père », hommage à un survivant, Nathan Alpern, né en 1917 et déporté en 1942 à Auschwitz.

Le spectacle est tiré de la lettre-poème écrite par Florence Alpern, la fille de Nathan Alpern, à ce père rescapé des camps mais disparu trop tôt, alors qu'elle n'avait que 3 ans, en 1968.

À 17h30, à la bibliothèque universitaire Sciences humaines et sociales du campus Pont-de-Bois toujours, suivra une table ronde autour du film muet « La ville sans juifs », de Hans Karl Breslauer, une fiction tournée en Autriche en 1924.

Mi-fable, mi-pamphlet, le film est directement inspiré du roman éponyme de Hugo Bettauer, paru deux ans plus tôt. Il dénonce l'antisémitisme instauré à Vienne depuis plusieurs décennies et traduit, dans des images préfigurant la déportation des Juifs d'Europe, les sombres pressentiments qui parcouraient alors le monde juif d'Europe centrale et orientale.

Entrée gratuite et ouverte à tous, sur inscription sur le site : <https://culture.univ-lille.fr>

Le programme des manifestations est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la ville, pour vous tenir informé des éventuelles modifications.

Les rendez-vous

Concert



Le 9 janvier à la Ferme d'en Haut, *Théo Kaiser Duo*

Théâtre



Le 28 janvier à la ferme Dupire, *Les tournesols*

Expo



Du 29 janvier au 10 avril à la Ferme d'en Haut, *Zoom sur l'illustration*

Dimanche 9 janvier

Concert



À 17h, à la Ferme d'en haut, Jazz à Véda présente le **Théo Kaiser Duo**. Earth ; la Terre en un mot, comme pour rappeler que la somme de nos diversités forme une unité. À travers l'alchimie des bois de leurs instruments, Théo Kaiser et Guillaume Latil cherchent à tendre vers cette unité, à en développer l'émotion, à renouer le contact avec le terrestre sur le terrain du ressenti. En première partie, le **Duo libertaire**, Pascal Brechet à la guitare et Thierry Waziniak à la batterie. Réservation au 03 20 31 90 50 auprès de Jazz à Véda.

Mardi 11 janvier

Conférence



À 18h30 à l'Espace culture du campus Cité-Scientifique, Sylvain Billiard, maître de conférences au laboratoire de Génétique et évo-

lution des populations végétales, évoque « **Les transitions dans l'évolution des êtres vivants : pourquoi n'y a-t-il pas uniquement des individus ?** ».

Proposé par l'association L'Esprit d'Archimède, dans le cadre du cycle « Transitions ». Entrée gratuite et ouverte à tous sur inscription : <https://culture.univ-lille.fr>

Mardi 18 janvier

Conférence



À 18h30 à l'Espace culture du campus Cité-Scientifique, Agathe Euzen, directrice de recherche au CNRS et directrice adjointe scientifique à l'Institut écologie et environnement du CNRS, traite « **Des symboles aux usages de l'eau** ».

Proposé par l'association L'Esprit d'Archimède, dans le cadre du cycle « Eau ». Entrée gratuite et ouverte à tous sur inscription : <https://culture.univ-lille.fr>

Mercredis 19 et 26 et samedis 22 et 29 janvier

Jeune public

Vrai

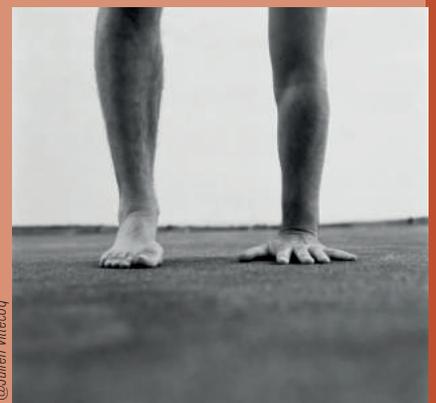


À 15h et 18h à la Ferme d'en Haut, « **Vrai** » d'Étienne Manceau / Cie Sacékripa.

Dans la vie, rien n'est jamais écrit à l'avance ni ne se passe comme prévu... tant mieux ! Étienne Manceau replace l'aléatoire et les surprises au centre des débats. Assis sur un tabouret, chacun observe cet improbable duo et la relation qui se tisse ici et maintenant.

Spectacle programmé dans le cadre du nomadisme de La Rose des Vents, Scène nationale Lille Métropole, Villeneuve d'Ascq / La Ferme d'en Haut.

À partir de 8 ans, durée 50 mn. Tarifs : de 5 à 12 €. Réservation au 03 20 61 96 96 / www.larose.fr



@Julien Vittecoq

Les rendez-vous

Quanta
ASSOCIATION DES ÉPIPHANIENS

Vendredi 21 janvier

Concert

Swing Tchavo

À 19h30 à Quanta, **Swing Tchavo**, groupe de jazz manouche formé à Lille en 2016 et bien connu pour ses sets dans des bars et de nombreux événements, se lance dans des interprétations endiablées de grands standards de jazz, de valse, de bossa, de ballades...

Avec un répertoire avant tout chargé de swing, les musiciens vous transmettront leur bonne humeur et leur énergie.

Tarif : 10 ou 7 € (moins de 8 ans) pour le concert. Restauration possible en sus sur place.

Infos et réservations : 7 chemin du Grand-Marais, tél. 03 20 19 07 02 et quanta.asso.fr/



Samedi 22 janvier

Conférence

À 10h30 au Château de Flers, le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France présente sa publication : « **Villeneuve d'Ascq. Ville nouvelle, ville plurielle** ». Entrée gratuite.

œuvres des maîtres du genre : Pachelbel, Mendelssohn, Jenkins, Corette, Schmelzer, Viadana, Boyce, Glass...

Entrée libre, port du masque et présentation du passe sanitaire obligatoires.

Mardi 25 janvier

Conférence

À 18h30 à l'Espace culture du campus Cité-Scientifique, Gabriel Billon, professeur, membre du laboratoire Lasire, Université de Lille, nous parle de « **L'analyse des contaminants dans l'eau : que cherche-t-on ?** ».

Proposé par l'association L'Esprit d'Archimède, dans le cadre du cycle « Eau ».

Entrée gratuite et ouverte à tous sur inscription : <https://culture.univ-lille.fr>



Dimanche 23 janvier

Concert



À 17h, en l'église saint-Pierre d'Ascq (place du Général-de-Gaulle), l'Orchestre de chambre de Villeneuve d'Ascq, dirigé par Pascal Beauvois, nous invite à un voyage musical dans le temps, à la grande époque du Baroque. Au programme, des

Mardi 25 janvier

Jeune public

À 20h30 à la grange de la ferme Dupire et à l'invitation du Théâtre d'à côté, la compagnie Lazlo présente « **Seuls les arbres pleurent toujours** », une lecture théâtrale en musique par Azzedine Benamara, Calie Doze, Céline Dupuis, Dominique Sarrazin.

Le père de Suzie est violent. Pour échapper aux tempêtes quotidiennes, elle se réfugie chez son grand-père ou au pied d'un saule pleureur.

Au premier, qui ne voit pas sa souffrance, elle ne dit rien.

Au second, auquel elle prête une voix, elle parle. L'arbre l'écoute, la gronde, la console, la fait rire, l'encourage à danser. Mais rien ne change. Jusqu'au jour où éclate une tempête, une vraie.

À partir de 9 ans.

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net

Vendredi 28 janvier

Théâtre

À 20h30 à la grange de la ferme Dupire, le Théâtre d'à côté joue « **Les tournesols** », de Fabrice Melquiot (durée 1h30).

Un huis clos familial mêlant humour et mélancolie, tissant la biographie de Violet, soixante ans, et de ses trois filles, Black, Brown et Blue. Dans leur ville de province, chacune tente d'échapper à l'ennui et de s'extirper d'un modèle familial ambivalent qui mêle force de vivre et désir de mourir.

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net



Dimanche 30 janvier

Contes

Adjamara !

À 16h30 à la grange de la ferme Dupire, Swan Blachère (conte) et Simon Demouveaux (guitare), de la Cie de la Voyageuse immobile, nous entraînent en Afrique avec « **Adjarama !** » (merci, en langue Peule). Ce spectacle est né en mars 2020 autour de l'exposition de l'artiste Sud-Africain William Kentridge au LaM.

Bien-sûr, il y a les hyènes et les baobabs, les étoffes enchantées, les animaux qui parlent, la soif de justice et le mil qui tente de pousser par-dessus tout ça...

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net

Samedi 29 janvier

Jeune public

À 20h30 à la grange de la ferme Dupire, la compagnie Treize C présente aux plus de 8 ans « *Les filles de l'ogre* » de Robert Foucart, avec Emeline Wieckowski, Peggy Vianot, Charlotte Foucart et Audrey Ferati. Sur les sept filles du couple d'ogres, il n'en reste que cinq. Nivi, la plus jeune, rêve de devenir aussi forte que ses aînées, Naara et Guitl. Olga ne supporte plus d'être cloîtrée dans la forêt. Zohar, elle, ne se lève plus. La mère est morte, le père n'est pas rentré. Pourtant, elles restent là, incapables de prendre en main leur destin d'ogresses et s'inventent des histoires où elles combattent des chimères et terrassent des monstres. Mais un événement tragique va révéler un terrible secret...

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net

Mardi 1^{er} février

Théâtre

À 20h30 à la grange de la ferme Dupire, le Théâtre d'à côté interprète « *Comme dans les films* ». Entre nous et les étoiles, il y a « l'écran ». Et de l'autre côté de l'écran, tout semble tellement... plus beau, plus fort, plus drôle, plus triste. Et si, le temps d'une soirée, on s'amusait à se faire des films ? Entre théâtre et cinéma, 12 comédiens se souviennent des *Goonies* ou du « *Cercle des poètes disparus* », jouent au carnaval de Cannes, détournent « *Reservoir dogs* », fantasment leur vie hollywoodienne, bidouillent des films en direct et tentent de rendre le monde plus beau par leur regard.



Mardi 1^{er} février

Documentaire

Mulhacen «Le Seigneur andalou»



À 20h à la Ferme d'en Haut, un regard original porté par Yvonnick Segouin qui nous invite à redécouvrir cette région de l'Andalousie où de la période des Maures jusqu'à nos jours, rien n'a changé ou presque...

Réservation au 03 20 61 01 46, Tarif : 8 € ou 5 €
Infos : lafermedenhaut.villeneuve-dascq.fr

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net

Vendredi 4 février

Théâtre

À 20h30 à la grange de la ferme Dupire, le Théâtre d'à côté présente « *Un père à aimer* » de et par Mickaël Louchart, mise en scène de Mélanie Sandt.

Dire « Je t'aime » à son père, facile ? Pas toujours... Un « seul en scène » au service d'un récit haletant, drôle et subtil, une histoire aigre-douce sur la force des rapports père-fils, la possibilité du pardon et l'amour filial. D'après le livre « *Un père à aimer* » de Michaël Louchart, mafleureéditions.

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net

Samedi 5 février

Théâtre

À 20h30 à la grange de la ferme Dupire, la baraque foraine pré-

sente « *Building* » de Léonore Confino.

Bienvenue chez Consulting Conseil ! Ici, les brainstormings, le bouclage des dossiers, le recrutement, le démarchage et même le nettoyage des locaux se font sur un rythme endiablé. Les « collaborateurs » laissent leur vie privée au vestiaire. Dépossédés de leur identité, sous pression, ils témoignent de la tension qui monte irrévérablement...

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net

Dimanche 6 février

Théâtre

À 16h30 à la grange de la ferme Dupire, le Théâtre d'à côté joue « *Tous des oiseaux* » de Wajdi Mouawad. (Durée 3h30 avec entracte).

Éperdument amoureux, Eitan et Wahida tentent de résister à la réalité historique. Mais entre Israël et la Jordanie, Eitan, victime du terrorisme, tombe dans le coma. C'est dans cet espace-temps suspendu qu'il

recevra la visite de ses proches, alors que les chagrins identitaires, le démon des détestations, les idéologies torsées s'enflamment et que les oiseaux de malheur attaquent en piqué le cœur et la raison de chacun. Que sait-on des secrets de famille, de quels revers de l'Histoire, de quelles violences sommes-nous les héritiers ?

Infos et réservations : 09 64 12 87 32 (répondeur), letheatredacote@wanadoo.fr et letheatredacote.net

Jeune public

Partie Remise à 17h à la Ferme d'en Haut

La Compagnie Quanta a envie de raconter une histoire d'amour... simple, légère, parfaite. On a envie de parler du temps qui passe, de la vie qui s'écoule, des rêves qui s'étouffent ou s'envolent.

À partir de 10 ans

Réservations au 03 20 61 01 46
Tarif : 4 € ou 6 €

Infos : lafermedenhaut.villeneuve-dascq.fr

Loisirs / Scène ouverte

À l'estaminet de la Ferme d'en Haut, de 15h à 19h, le collectif CarréRond ouvre sa scène aux **arts de la parole** (contes, poèmes, textes, slam...). Gratuit.
Infos : CarreRond.asso@gmail.com

Loisirs / En famille

Le Musée du Terroir ouvre ses portes gratuitement de 14h30 à 17h30 et propose des animations sur le thème du papier : démonstration de l'artisanat de la reliure, ateliers de fabrication de papier, d'origami ou encore de confection d'un bracelet en papier. 12, carrière Delporte.
Infos : 03 20 91 87 57.

Les rendez-vous

Les expos

Jusqu'au 27 janvier



© Stéphanie-Cailleau

Université de Lille **Sortie de terre 3**, de Stéphanie Cailleau à la galerie des 3 Lacs - Campus Pont-de-Bois.

L'artiste interagit avec des processus naturels comme la biodégradation et la croissance végétale pour donner corps à des présences sur-réelles, où artefact et nature deviennent inséparables.

Du lundi au jeudi de 11h à 14h et le vendredi de 12h à 13h.

Entrée gratuite et ouverte à tous sur inscription : <https://culture.univ-lille.fr>

Jusqu'au 28 janvier

Université de Lille **Airlab # 1**, à l'Espace Culture du campus Cité-Scientifique. **Embryon** de Dewi Brunet et **Le corps utopique** de David Ayoun et Esther Mollo. Du lundi au jeudi de 10h à 18h, le vendredi de 10h à 14h.

Entrée gratuite et ouverte à tous sur inscription : <https://culture.univ-lille.fr>

Du 29 janvier au 10 avril



Expo collective à la Ferme d'en Haut : « **Zoom sur l'illustration** ». De l'illustration traditionnelle au crayon au digital, de la gravure au collage, de la peinture à l'aquarelle, cinq illustratrices de la métropole partagent leurs univers singuliers. Sonia Poli, Irène Caron, Anaïs Defever, Roro Mawouane et Marieke Offroy nous racontent comment elles créent. Les samedis et dimanches de 15h à 19h ; vernissage le 28 janvier à 18h. Entrée gratuite.

Jusqu'au 20 février

Les moulins de mon cœur, au musée du Château de Flers. En lien avec l'Association régionale des amis des moulins, une expo sur les modes de production, le travail des meuniers, les rites et croyances...

Chemin du Chat-Botté, du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30, les 1^{er} et 3^e dimanches du mois de 15h à 18h30 sauf jours fériés. Entrée gratuite.

Jusqu'au 22 février (prolongation)

Les Secrets de Modigliani, au LaM. 25 peintures -dont 6 appartiennent au musée- ont été étudiées en laboratoire et sont présentées recto-verso.

Ces revers sont une mine d'indices qui permettent de retracer l'histoire d'une œuvre, son parcours ou sa filiation.



« Zoom sur l'illustration » exposition collective

Jusqu'au 27 février

Paul Klee, entre deux mondes, au LaM. Les 120 œuvres présentées illustrent différentes périodes de création, dialoguent avec un fonds d'archives prêtées par le Zentrum Paul Klee de Berne et nous emmènent à sa suite dans cette quête des « origines », qui passe par l'exploration de l'art asilaire, des dessins d'enfants, de l'art extraoccidental et préhistorique...

Tarifs expo permanente plus temporaire : 10 / 7 €. Gratuit le premier dimanche de chaque mois et sur présentation de la C'art. Infos et réservation conseillée sur musee-lam.fr

Jusqu'au 28 août (prolongation)

Tous sportifs ! La science occupe le terrain, au Forum départemental des Sciences. Récoltez des informations sur la physiologie, la biologie, la physique, l'histoire ou la mécanique du sport. Réservation obligatoire au 03 59 73 96 00, uniquement en visite guidée. Tarif plein : 6 €. Gratuit moins

de 26 ans, Pass musées C'art, Dép'Art et pour tous le 1^{er} dimanche du mois. Infos : forumdepartemental.dessciences.fr

Jusqu'au 22 novembre (prolongation)

Mon Dodo, séances animées pour les enfants jusqu'à 7 ans accompagnés. À quoi sert de dormir ? Que se passe-t-il quand je dors ? Réservation obligatoire au 03 59 73 96 00. Même tarif que pour **Tous sportifs**. Infos : forumdepartemental.dessciences.fr

Sans limite de temps

Le Mémorial d'Ascq, est ouvert (hors vacances de fin d'année), le mercredi de 13h30 à 17h, les jours fériés et le 1^{er} dimanche du mois de 14h30 à 17h30. Visite libre et gratuite, parcours mémoriel guidé dans les rues d'Ascq possible à 15h. Tarif 3/2 €, gratuit le 1^{er} dimanche (sauf janvier) du mois, départ à 15h30.



LA MAILLERIE

Un engagement environnemental et durable : la Maillerie prend vie !

Située au nord de Villeneuve d'Ascq, la Maillerie prend corps peu à peu. À l'occasion du week-end d'inauguration du quartier qui a eu lieu le 10 décembre dernier, le projet s'est un peu plus dévoilé aux yeux du grand public. C'est sur l'ancien site industriel des 3 Suisses que depuis 2017 les regards se tournent sous l'impulsion de Nhood et LinkCity et en partenariat avec la Métropole européenne de Lille et les communes de Villeneuve d'Ascq et de Croix. Le but est de donner vie au nouveau quartier de la Maillerie. À terme, ce quartier aux portes de Lille mêlera logements, commerces, bureaux, services et lieux de vie sur 10 hectares. À l'endroit même où autrefois se tissaient les tissus, se tisseront demain de nouvelles connexions humaines et urbaines. Première étape de ce quartier en devenir, « La Maillerie » bâtiment phare du quartier éponyme.

Déconstruire vertueusement pour reconstruire intelligemment

Ils auraient pu faire table rase du passé en démolissant purement et simplement et en évacuant les rebus. La démarche a été tout autre et se résume en 4 R : Réduire, Réemployer, Réutiliser, Recycler pour une démolition sans déchets !

Réduire plutôt que détruire ! Le projet se développe autour du bâtiment historique qui a été conservé. C'est ainsi que les 5 300 m³ de béton de structure de ce bâtiment ont permis d'éviter l'émission de 1 350 tonnes de CO₂ eq* et l'exploitation de nouvelles ressources (gisement naturel non extrait). Quant à elles, les voiries de chantier ont été conçues avec le béton concassé issu de la déconstruction des bâtiments des 3 Suisses et les pavés extérieurs ont été fabriqués à partir des fines de béton issu de la déconstruction. « Réutiliser et recycler » prennent leur sens par ces

chiffres : 93% des déchets de chantier ont été valorisés et 52% de l'aluminium utilisé pour le bardage du bâtiment issu du recyclage.

Le passé textile au cœur du projet

Sur 6 000m², le bâtiment « La Maillerie » compte plusieurs espaces. Cette inauguration a marqué l'ouverture des premiers commerces dans un espace marchand de 3 700m². On y découvre un village de créateurs tournés vers une mode engagée et responsable avec l'association Fashion Green Hub, acteur de la mode durable dans les Hauts-de-France. Mais aussi Slowmode, un concept store lillois dédié à la mode de seconde main et enfin La Confection, boutique de créateurs d'accessoires et objets de décoration. Les gourmands ne resteront pas sur leur faim. Les Halles animées par Biltoki se déploient sur près de 2 000 m², l'espace associé à la fois marché alimentaire traditionnel et petite restauration.

Habiter et mieux vivre ensemble

L'ambition du projet se réalise dans un lieu de vie, créateur de lien social, qui associera des initiatives culturelles, sociales et solidaires à des engagements en faveur de la biodiversité et de la mobilité douce.

La requalification du quartier s'achèvera en 2024 avec 16 000 m² de bureaux, 711 logements, 6 000 m² de commerces, 3 000 m² de services innovants, des espaces pour toutes les générations (crèche, école, résidence étudiante et maison pour aînés) avec des activités variées au sein de la Maison du projet pour favoriser les rencontres et tisser des liens (yoga, cours de dessin, atelier zéro déchets...). Responsable et durable, le quartier sera traversé par une promenade végétalisée sur une surface de 5 000 m² et verra se créer un potager urbain.

Les soldes d'hiver auront lieu du **mardi 12 janvier au mardi 8 février**.

La Ville a autorisé douze ouvertures dominicales cette année encore.

Les concessions automobiles pourront ainsi ouvrir les **dimanches 16 janvier, 13 mars, 12 juin, 18 septembre et 16 octobre 2022**.

Pour les commerces de détail alimentaires, ce sera les **dimanches 2 et 16 janvier, 8 mai, 26 juin, 3 juillet, 28 août, 4 et 11 septembre, 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2022**.

Pour les commerces de détail d'équipements automobiles, les **dimanches 16 janvier, 26 juin, 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, 28 août, 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2022**.

Pour les commerces de détail d'articles de sport : les **dimanches 16 janvier, 26 juin, 3, 10 et 17 juillet, 28 août, 4 et 11 septembre, 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2022**,

pour les commerces de détail autres que ceux relevant des branches d'activités citées ci-dessus : les **dimanches 2, 16 et 23 janvier, 6 mars, 8 mai, 26 juin, 28 août, 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2022**.

Infos ; service du Développement économique, tél. 03 20 43 50 50.

Cécile Dufour, **ergothérapeute D.E.** spécialisée en pédiatrie (troubles du développement et des apprentissages) et en ergonomie, a ouvert son cabinet 2/32 chemin des Vieux-Arbres (Centre-Ville). Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi et le samedi matin. Infos : 06 87 96 76 24, cecile.dufour@ergo3a.fr et <https://ergo3a.fr/>

Hélène Borne, **sophrologue** certifiée RNCP, formée à la pleine conscience, à la psychologie positive et à la gestion du stress et des émotions, s'est installée dans le quartier du Château. Elle reçoit sur rendez-vous toute la semaine et intervient également en visio.

Infos : 06 61 21 79 58, heleneborne.sophrologue@gmail.com
Facebook : Hélène Borne Sophrologue.

*Tonnes équivalent CO₂

L'expression politique

PERMANENCES DES ÉLU.E.S

• **Maryvonne Girard**, première adjointe déléguée à la vie quotidienne dans la ville et les quartiers, à la propreté des espaces publics, aux élections, aux relations avec les bailleurs sociaux et les représentants des forces de sécurité, aux urgences sécuritaires et sanitaires et aux anciens combattants et manifestations patriotiques, tiendra des permanences :

- **Mardi 11 janvier** à 10h à l'hôtel de ville
- **Mardi 11 janvier** à 15h à la mairie de quartier de la Cousinerie
- **Mercredi 12 janvier** à 15h à la mairie de quartier du Breucq
- **Jedi 13 janvier** à 10h à la mairie de quartier d'Ascq
- **Vendredi 14 janvier** à 10h à la mairie de quartier du Bourg.
- **Mercredi 19 janvier** de 14h30 à 15h30 à la maison Jacques-Brel au Pont-de-Bois.

Mme Girard est également joignable par mail : mgirard@villeneuedascq.fr

• **Lahanissah Madi**, adjointe déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des citoyen(ne)s en situation de handicap, tiendra une permanence sur rendez-vous (à prendre au 03 20 43 50 50) le **mercredi 26 janvier** de 10h à 12h.

Mme Madi est également joignable par mail : lmadi@villeneuedascq.fr

• **Victor Burette**, adjoint au Maire du secteur Nord (quartiers Breucq, Sart, Babylone, Recueil et Hempempont) assure des permanences sur rendez-vous, à prendre auprès de la mairie de quartier de Flers-Breucq, au 03 28 33 51 00 ou par mail vburette@villeneuedascq.fr

Contactez vos élus

Par courrier

Hôtel de ville, place Salvador-Allende, 59650 Villeneuve d'Ascq
(en précisant le nom de l'élu ou du groupe d'élus).

Par mail ou téléphone

Via les formulaires disponibles sur la page du site Internet de la Ville
« Les membres du conseil municipal » villeneuedascq.fr/les-membres-du-conseil-municipal

- Groupe Ensemble pour Villeneuve d'Ascq (EPVA) : groupe.epva@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Parti socialiste (PS) : vburette@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Génération.s : groupe.generations@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Mouvement des citoyens (MDC) : jperlein@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 68.
- Groupe Action commune citoyenne, écolo, solidaire pour Villeneuve d'Ascq (Acces) : groupe.acces@villeneuedascq.fr, 03 20 43 50 17.
- Groupe Naturellement Villeneuve d'Ascq (NVA) : fbariseau@villeneuedascq.fr, 06 26 28 76 05.

NATURELLEMENT VILLENEUVE D'ASCQ

Cantine et repas CCAS

Les Villeneuvois concernés, petits et grands, mangent tard, froid, et pas assez

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, en septembre dernier, une délibération renouvelant le marché restauration scolaire et CCAS.

Ce contrat ne résiste pas, à ce jour, à l'épreuve des faits : quantité insuffisante, baisse en qualité, repas froids, horaires décalés depuis le retour des vacances de Toussaint.

Notre groupe, mis à l'écart dans l'information et la recherche de solutions, a demandé l'inscription de ce sujet au conseil municipal du 16 décembre afin que soient faits :

- un point de situation avec recensements des dysfonctionnements
- un point sur les solutions mises en place, envisagées, envisageables, y compris juridiquement pour permettre à nos enfants et nos aînés de continuer de se restaurer avec un niveau de qualité et des conditions acceptables.

À l'heure où nous devons rendre notre texte, le conseil municipal ne s'est pas encore tenu, mais le sujet ne figure pas à l'ordre du jour. Quoiqu'il en soit, vous pouvez compter sur nous pour exiger qualité et quantité sans hausse de tarifs !

Florence Bariseau, Innocent Zongo, Violette Salanon, Dominique Guerin

ACTION COMMUNE CITOYENNE ÉCOLO SOLIDAIRE

Recevez nos meilleurs vœux pour 2022 !

L'année 2022 commence avec la mise en place de la gratuité du réseau de transports en commun Ilévia pour les moins de 18 ans. C'est une bonne nouvelle dans un contexte social difficile et alors que nos habitudes de déplacement doivent changer.

Si la volonté de lutter pour le climat est désormais largement partagée, beaucoup reste à faire. Des contradictions demeurent, comme la création de nouvelles infrastructures routières à Villeneuve qui induiront automatiquement une hausse de trafic.

Quant à notre groupe, il débute cette nouvelle année avec l'envie et l'énergie renouvelées de faire de Villeneuve d'Ascq une ville qui fait face avec inventivité, détermination et solidarité aux défis d'aujourd'hui et de demain. Une ville qui associe ses habitantes et habitants à l'amélioration de leur qualité de vie et de leur quotidien.

C'est pourquoi nous continuerons à venir vers vous pour vous consulter et vous informer. Par exemple, nous l'avons fait dans différents quartiers à propos du renouvellement des conseils de quartier ou d'opérations d'aménagement.

C. Boutté, F. Delecroix, E. Kovacova, A. Marszalek,
C. Regulski, P. Ségard, V. Loiseau

EPVA - ENSEMBLE POUR VILLENEUVE D'ASCQ

Nouvelle année, nouvel espoir

Chaque nouvelle année s'accompagne de vœux et d'engagements porteurs d'espoir.

Depuis presque deux ans désormais, c'est l'espoir d'une véritable sortie de crise sanitaire qui anime toute notre société.

Dans ce contexte, il est essentiel de ne pas perdre de vue les grands enjeux auxquels nous sommes confrontés :

- Les difficultés sociales qui touchent de plus en plus de nos concitoyen.ne.s

- La crise climatique et biodiversitaire qui s'aggrave chaque jour

- La montée de l'individualisme, du « chacun pour soi » et du rejet des autres

- La perte de repères, de confiance et parfois des valeurs qui forgent notre socle républicain.

À Villeneuve d'Ascq, nous sommes mobilisé.e.s de longue date pour agir au quotidien sur l'ensemble de ces sujets.

En cette année d'élections présidentielles, nous espérons qu'ils occuperont une place centrale dans les débats.

C'est donc surtout le vœu d'une société qui réagit, ne cède pas aux populismes mortifères de toutes natures et se concentre sur les combats essentiels, pour aujourd'hui et pour demain, que nous formulons en ce début d'année. Une année que nous vous souhaitons la meilleure possible.

Ensemble pour Villeneuve d'Ascq

MOUVEMENT DES CITOYENS

Des arbres pour la laïcité

La commune de Villeneuve d'Ascq s'est associée à la semaine de la laïcité à l'école, qui a eu lieu du 6 au 11 décembre 2021, par une action concrète, en plantant un marronnier avec la participation des élèves.

L'arbre représente les symboles de la vie, de l'homme, des valeurs universelles de la République : liberté, égalité, fraternité... La laïcité enracine ces valeurs pour nous permettre de vivre ensemble dans le respect.

La semaine de la laïcité commémore le vote de la loi de séparation de l'Église et de l'État qui a eu lieu le 9 décembre 1905. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

Il est important de rappeler que la laïcité, principe constitutionnel, repose sur trois principes : la liberté de conscience (de croire, de ne pas croire, de douter, de changer de religion), la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses et l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions.

Annick Vanneste, Jean Perlein

GROUPE SOCIALISTE

Une nouvelle année solidaire !

Deux années sont passées depuis le début de la crise sanitaire.

Ces événements ont démontré le besoin d'une société plus harmonieuse. Ils ont démontré que la justice sociale est un préalable et que la politique doit permettre de réduire les inégalités.

Les Français partagent largement ce constat.

Question : « Est-ce que la solidarité devrait être le fait de l'État ou des individus et des familles ? ». 65 % des Français pensent que c'est l'État, + 15 points en 20 ans.

Question : « La France consacre un tiers du revenu national à la protection sociale ? ». Plus de 8 Français sur 10 disent que c'est normal ou pas assez.

Question : « Voudriez-vous une baisse des prestations sociales en échange d'une baisse des impôts ? ». À 83 % c'est non.

Sur le fond, les Français sont attachés à une vision solidaire de la société.

Pour 2022, formulons le vœu et donnons-nous les moyens de défendre une société qui place en son cœur la justice sociale et la solidarité.

Ce sont les conditions nécessaires qui permettront également à notre pays de relever les défis écologiques et démocratiques qui sont devant nous.

Bonne année 2022 !

Victor Burette, pour le groupe socialiste

GÉNÉRATION.S

« Un bref regard sur 2021 avant de nous lancer dans 2022 »

La période est propice à l'analyse et la réflexion sur l'année écoulée. C'est un exercice rendu difficile par la diversité des thèmes, leur nombre et la concision imposée par le support écrit.

À l'échelle municipale, cette 1^{ère} année de mandat aura été celle de l'impulsion, sur fond de crise sanitaire, de nombreuses actions dans des domaines variés : biodiversité, rénovation de nos équipements, inauguration du nouveau quartier de la Maillerie...

L'année 2022 verra une accélération notable en particulier pour la transition écologique avec le lancement du conseil écologique local ou les premières actions du plan vélo tout en maintenant nos politiques solidaires qui caractérisent notre ville et la rendent si agréable à vivre.

À l'échelle plus globale, 2021 aura montré la nécessité de la collaboration internationale tant sur des aspects sanitaires que climatiques. Pour autant, il est inquiétant de voir que nous n'avancions pas de façon suffisamment résolue pour garantir de sortir de ces crises qui menacent nos modes de vie.

Notre espoir pour 2022 : plus de solidarité, plus de courage et plus d'humanité !

Les élu.e.s de Génération.s

#01



#01 - Samedi 20 novembre

À la force des bras...

À la salle Vérin du Palacium, le Championnat de France et le Challenge premiers pas de développé-couché handisport rassemblent une trentaine de compétiteurs, filles et garçons. Organisée par la Force athlétique et handisport de Villeneuve d'Ascq (Fahva), la compétition donne le frisson : jusqu'à 162 kg à soulever à bout de bras...

Les Villeneuvois David Copin, Patrick Talom et Maxime Dolet ne déméritent pas, la Fahva se classe 2^e par équipe. Prochain rendez-vous les 12 et 13 février 2022, pour les championnats valides et handicapés en simultanément à Villeneuve et à Bourges.

#02 - Samedi 4 décembre

5 000 paniers solidaires pour les étudiants

Du 20 novembre au 18 décembre, la Fédération des associations étudiantes de Lille (Fael) a distribué gratuitement aux étudiants précaires des paniers solidaires, notamment à la Maison de quartier Jacques-Brel, au Pont-de-Bois. Conserves, lait, jus de fruit, pâtes, chocolat, mais aussi produits d'hygiène féminine, gel douche, savon et même papeterie, proviennent de dons de grandes enseignes et de la Banque alimentaire ou sont achetés grâce aux contributions de particuliers. L'opération reprendra en janvier, après les révisions des partiels

Infos : <https://fael-lille.fr/les-paniers-solidaires-2/>

#03 - Samedi 4 décembre

Saint-Nicolas s'est déplacé !

Pour cette édition placée sous le signe de (re)VIVRE ENFIN !, les organisateurs ont souhaité revenir au plus près des habitants, avec un départ de l'école Anatole-France, et une déambulation au cœur du quartier historique de Flers-Bourg. Les festivités se sont terminées par la distribution de coquilles de Noël et des traditionnels chocolat et vin chauds offerts comme chaque année par la municipalité.

#04 - Samedi 10 décembre

La Maillerie s'habille d'un catwalk

Un événement pensé pour rendre hommage à l'histoire du lieu qui était un site logistique des 3 Suisses. Lors du rachat de cette ancienne friche industrielle, l'opérateur immobilier Nhood France a découvert un trésor dans le sous-sol d'un des bâtiments : un stock de vêtements issus des collaborations de l'enseigne avec de grands noms de la mode des années 80 aux années 2000. Un défilé de ces pièces a été organisé avant qu'elles soient mises aux enchères. Les bénéfices de cette vente seront reversés à l'association Fashion Green Hub, qui soutient la jeune création responsable et durable.

#05 - Mercredi 15 décembre

Le forum des Sciences fête ses 25 ans...

...et pour marquer le début de cet anniversaire qui se poursuivra en 2022, de nombreuses activités ont été programmées spécialement pour l'événement par l'équipe du Forum départemental des Sciences : atelier maquillage, sculptures de ballons, spectacle de jonglerie, ateliers créatifs, stand photo... Ce ne sont pas moins de sept temps forts et cinq animations en accès libre qui ont laissé de merveilleux souvenirs à tous, petits et grands ! Restez attentifs car d'autres événements seront programmés dans les semaines à venir !

#02



#05



Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

La métro'

La Ville équipe ses écoles en matériel numérique



Lors du conseil municipal du 15 décembre dernier, Sylvain Estager, adjoint aux Finances, a détaillé la convention établie entre la Ville et l'État et officialisant la candidature de la Ville à l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires, dans le cadre du Plan de relance - continuité pédagogique du Gouvernement.

L'ambition de ce plan est d'appuyer la transformation numérique des écoles, en favorisant la constitution de projets fondés sur leurs équipements en matériels et réseaux informatiques, les services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main.

La Ville de Villeneuve d'Ascq s'inscrit depuis plusieurs années dans un plan de déploiement de l'outil numérique dans les écoles. À ce titre, le 25 février 2021, elle a répondu à l'appel à projets afin de réduire les inégalités scolaires et

lutter contre la fracture numérique.

Le projet, construit avec les équipes pédagogiques sur la base d'un diagnostic partagé et d'objectifs validés par tous, a été retenu par le Gouvernement en octobre 2021 et bénéficie d'une subvention globale de 26 343 € (25 593 € pour le volet équipement et 750 € pour la partie services et ressources numériques).

La subvention viendra couvrir en partie l'acquisition d'équipements numériques pour la classe et l'école, de matériels mobiles mutualisables, ainsi que des travaux d'infrastructures en matière de réseau informatique filaire et Wi-Fi de l'école, des extensions de garantie des équipements et matériels numériques, ou encore l'acquisition de services et de ressources numériques.

La Ville consacre en effet au total 38 062,10 € à la dotation numérique de ses écoles.

Elle s'engage par ailleurs à acquérir les équipements numériques, les services et ressources associés et à procéder à leur installation dans les écoles concernées au plus tard le 31 décembre 2022.

Elle privilégiera également les matériels (ordinateurs, tablettes, écran...) répondant au cahier des charges des labels environnementaux recommandés par l'Ademe, en termes d'ergonomie, de radiations, d'environnement, d'énergie et de taux de réparabilité, afin d'allonger leur cycle de vie (passer de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette ou un ordinateur améliore de 50 % son bilan environnemental).

Infos : villeneuvedascq.fr/le-conseil-municipal

Appel à projets « Animations commerciales »

Dans le cadre de son plan de relance économique, la Mel met en place un appel à projets pour revitaliser le commerce en incitant la clientèle à fréquenter les centres-villes et les centres-bourgs. Vous représentez une union commerciale, une association ou un syndicat professionnel regroupant des commerçants, artisans et professionnels de service établis sur le territoire de la Métropole européenne de Lille ? Vous avez un projet d'actions d'animation et de communication commerciales ?

La Mel peut aider financièrement les candidats à concrétiser leur projet (à hauteur de 30 % des dépenses éligibles TTC, mais les projets les plus innovants et ambitieux pourront bénéficier d'une majoration à 60 %) en leur versant une subvention (plafonnée à 10 000 €).

Les actions proposées devront être soutenues par les communes concernées. Deux projets pourront être soutenus par an et par structure. Les opérations d'un budget total TTC inférieur à 3 000 € ne seront pas éligibles. Les dossiers doivent être transmis au moins six semaines avant le démarrage de l'opération.

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de la Mel, lillemetropole.fr (date limite de dépôt des dossiers pour des actions se déroulant en 2022 : 30 octobre 2022).



Les Positifs sont de retour !

« Il faut avoir la tête dans les étoiles tout en gardant les pieds sur tête ! » Ces mots pleins de poésie mais aussi témoignages d'une façon d'appréhender la vie forment la devise de ce groupe de jeunes que sont les « Positifs » de l'IEM Christian-Dabbadie. Certes ils sont jeunes, certes le handicap fait partie de leur vie mais en rien ils ne se donnent des limites. Pour eux, le handicap n'empêche rien au pouvoir partager. Et avec les Positifs, il est question de partage, de rencontres, de projets tournés résolument vers les autres.

Mais qui sont-ils ? C'est en recevant un mail de Maxime de quelques lignes adressées à la rédaction de la Tribune que notre curiosité a été titillée : « Nous aimerions qu'un article soit réalisé afin de remercier nos partenaires et pour montrer que l'union fait la force. » C'est donc une équipe unie et forte d'une dizaine de jeunes qui s'est créée l'année dernière suite au confinement. Ils avaient l'envie de monter des projets avec différents partenaires pour donner de la joie et de la bonne humeur.

Après avoir organisé un Flashmob interactif l'année dernière sur la chanson de Grégoire « Toi + Moi », ils ne voulaient pas s'arrêter là et, entre autres projets pour cette année, ils ont en ce mois de décembre organisé une collecte de boîtes à chaussures pour les personnes sans domicile fixe.



Dans cette boîte, devaient y être déposés : « un truc chaud, une boisson non alcoolisée, un truc bon, un mot doux, un loisir et un produit de beauté ». Pour réaliser ce beau projet, ils se sont entourés de différentes partenaires telles que les maisons de retraite, les IME Chemin vert, Lelandais et du Recueil ainsi que les Cal de Villeneuve d'Ascq et le lycée Raymond-Queneau. C'est environ 130 boîtes qui ont été ainsi recueillies.

Contente que les gens soient heureux, Clara nous dira même en être fière. Ils ont confié ces boîtes à l'association HelpAssos avec qui ils ont convenu que si certaines boîtes étaient de trop, elles seraient aussi redistribuées aux réfugiés. Parce que ce qui compte avant tout comme le dit Léo : « C'est de redonner un peu de baume au cœur ». Un autre projet plus conséquent autour de la gastronomie devrait voir le jour pour l'année 2022, alors nous leur souhaitons pleine réussite !

Taux de réussite

98 % : c'est le taux de réussite affiché par l'Unité de formation des apprentis du lycée Dinah-Derycke. Du CAP au BTS, les jeunes apprennent ici leur futur métier dans les domaines de la transition numérique et énergétique, de l'électricité, de l'environnement, du commerce, de la vente, du transport et de la logistique.





Villeneuve d'Ascq

Une ville en mouvement

FLERS-BOURG

ÉGLISE SAINT-PIERRE DE FLERS-BOURG

2 M€ pour une restauration respectueuse

« Ce que je visite en premier dans un village ce sont les églises, car ce sont des endroits spirituels et sereins. » Voilà comment Gérard Caudron a introduit la conférence de presse faisant le point sur la conservation et la restauration des églises de Villeneuve d'Ascq. Pour lui, ce sont des lieux d'histoire qu'il faut préserver pour donner une identité à une commune. « Si Villeneuve d'Ascq est l'une des neuf villes nouvelles les plus réussies, c'est parce que les citoyens ne sont pas arrivés dans un endroit anonyme et sans histoire ».

Sensible à son passé, la Ville de Villeneuve d'Ascq développe depuis de nombreuses années un programme de conservation de tout son patrimoine historique communal. Pour ce qui est des églises, après les restaurations des églises Saint-Sébastien d'Annappes (2010-2013) et Saint-Pierre d'Ascq (2016-2018) et la restauration des voûtes de l'église du Sacré-Coeur du Sart (octobre 2021), c'est au tour de l'église Saint-Pierre de Flers-Bourg de faire peau neuve ! Les travaux seront réalisés dans des conditions particulières puisque l'église ne sera pas fermée aux cultes durant leur exécution.

L'église Saint-Pierre de Flers-Bourg est l'un des bâtiments les plus anciens de la ville et un symbole historique bien connu des Villeneuvois. Inscrite au titre des Monuments Historiques, un diagnostic révèle en 2016 un état de conservation qui nécessite une intervention rapide pour assurer sa sauvegarde. La problématique majeure provient de l'humidité de l'édifice.

Le programme de travaux, conséquent, sera réparti sur trois années. La première phase concernera le clocher en totalité. Une deuxième phase consistera en la restauration de la nef et du transept. Enfin, le projet s'achèvera par la réhabilitation du chœur, de la sacristie et la chaufferie.

Le programme s'inscrit dans le respect de la déontologie du travail de restauration du patrimoine. Les éléments d'origine de l'édifice qui peuvent être conservés seront sauvegardés.

Les éléments neufs qui seront ajoutés seront soigneusement choisis en fonction de leur compatibilité avec les éléments anciens. Il s'agit de sauvegarder un patrimoine dans le respect de sa création originale et d'en améliorer l'esthétique et la lisibilité.



© Vincent Brunelle ACMH

Parmi les nombreuses interventions, il est prévu de réaliser un drainage autour de l'édifice pour enrayer les problèmes d'humidité, de nettoyer les façades et de remplacer les pierres trop endommagées qui portent atteintes à la stabilité du bâtiment. Les joints seront repris et un traitement hydrofuge effectué. Le cadran solaire bénéficiera d'un relevé du tracé et d'un lettrage sur des pierres neuves. Les charpentes seront révisées et certains assemblages améliorés. Les couvertures seront entièrement restaurées et les ardoises remplacées. La majorité des vitraux seront déposés et restaurés en atelier.

Le projet est évalué à 2 138 606 euros. Des aides financières ont été sollicitées auprès de différents partenaires dont certains ont répondu favorablement. La Sauvegarde de l'Art français octroie une aide de 10 000 euros. La Mef apportera son soutien via le fonds de concours Patrimoine avec une aide financière calculée sur la base de 50 % du reste à charge pour la commune. Cette aide est conséquente et peut atteindre un million d'euros. D'autres partenaires, la Drac et la Région Hauts-de-France, analyseront le dossier en 2022.

Le Département du Nord sera également approché pour le portail, classé Monument Historique, et qui fera l'objet d'un traitement à part.

L'info quartiers



COUSINERIE

Des mômes, des vœux

Au centre social Cocteau, les enfants sont en vedette en ce mois de janvier...

L'heure du conte du Jardin enchanté des coccinelles rassemblera les 0-4 ans accompagnés autour de lectures, les **mercredis 5 et 19** de 10h à 11h à la bibliothèque du centre social.

Les **samedis 8 et 22**, l'atelier Danse kids fera bouger les petits sur des rythmes latino et modernes. De 10h à 11h pour les 3/5 ans, de 11h à 12h pour les 6/9. Tarif en fonction du quotient familial Caf.

Les inscriptions au centre de loisirs d'hiver des 6-17 ans se feront **du 10 au 21**.

Les ateliers parents/enfants proposent une séance de psychomotricité « baby gym », le **mercredi 12** de 9h30 à 10h15 pour les 0/18 mois et de 10h30 à 11h15 pour les 18 mois/3 ans (2 € par famille).

Le **mercredi 12** encore, mais de 14h à 16h30, les petits apprendront avec Thomas le diététicien à concocter un goûter équilibré (3 € par famille).

Le **mercredi 19** de 9h30 à 11h30 au LCR des Cygnes,

il sera question d'« émotions à emporter » (2 € par famille). Le projet « Passerelle des Arts », conçu avec le LaM, démarre pour les enfants à partir de 6 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents. Intergénérationnel, il est aussi ouvert aux jeunes, aux adultes et aux aînés. Un atelier autour de l'art contemporain aura lieu au LaM les **mercredis 19 et 26** de 14h à 15h30 (gratuit).

Le lieu d'accueil enfant-parent « La Parent'Aise » est ouvert gratuitement tous les **mercredis et samedis** de 14h à 18h, sans inscription, au LCR des Cygnes, rue du Colibri.

Pour tous, les vœux du centre social se dérouleront le **jeudi 13** dès 18h, avec partage de la galette des rois (si le contexte sanitaire le permet).

Le centre social lance par ailleurs un appel à bénévolat pour la bibliothèque (permanence du public), la distribution de journaux, l'aide aux devoirs et la mise en place de manifestations.

Infos : centre social Cocteau, rue de la Contrescarpe, tél. 03 20 05 17 59.

BREUCQ - SART - BABYLONE

« Vivons retraite »

La Carsat Hauts-de-France et les centres sociaux mettent en place des actions pour vous accompagner dans votre nouvelle vie de retraités !

Les **mardi 25, jeudi 27 et vendredi 28 janvier** au centre social Flers-Sart, des animateurs professionnels et des retraités bénévoles vous invitent à leurs ateliers : santé, loisirs, culture, logement, numérique, accès aux droits.

Le **25** de 9h30 à 12h30, présentation du projet « Vivons retraite », séance avec un thérapeute. De 14h à 16h30, Les outils numériques : Internet, smartphone, réseaux sociaux... jeux interactifs pour perfectionner ses connaissances.

Le **27** de 9h à 12h30, présentation du défenseur des droits, CCAS, Clic, CPAM... De 14h à 16h, Adapter son logement, pour rester chez soi en toute sérénité.

Le **28** de 9h30 à 12h30, Prendre soin de santé, avec une séance de cuisine en compagnie d'une diététicienne. De 14h à 17h, Présentation des activités des centres sociaux.

Infos et inscription : Centre culturel et social Flers-Sart, bd Albert-1^{er}, tél. 03 20 99 97 10.

FLERS-SART

Bien dans son assiette, bien dans ses baskets !

Janvier, c'est le mois des résolutions! Et pour se sentir « Bien dans son assiette, bien dans ses baskets », le secteur adultes vous propose des ateliers autour du sport, du bien-être et de l'alimentation.

Au programme : sophrologie les **lundis de 18h15 à 19h15**, et zumba les **mardis de 9h15 à 10h15** au studio B. Par ailleurs, une fois par mois, la diététicienne Julie Debliqui vous donne rendez-vous pour un atelier cuisine.

Inscriptions auprès du centre social Flers-Sart au 03 20 99 97 10.

Les travaux de l'année

Voirie, entretien du patrimoine, accessibilité... Des travaux sont prévus ou en cours pour faciliter le quotidien des Villeneuvois.

Centre-Ville

À partir du 17 janvier, dans le cadre de la rénovation de La rose des vents, des travaux d'assainissement et le dévoiement du réseau seront, pour une durée estimée à trois mois. Le boulevard Van-Gogh sera fermé à la circulation, entre La rose des vents et le giratoire rue des Victoires/rue Simone-Veil.

La rénovation de la passerelle du Centre-Ville, qui enjambe la rue Simone-Veil, sera effectuée au début du printemps.

Fin 2021, les jeux de l'aire Jean-Vilar ont été démontés. Ils seront réinstallés au Forum vert au début du printemps 2022. L'opération est menée dans le cadre du projet de réhabilitation de l'immeuble Jean Vilar et des travaux d'aménagement de nouveaux appartements dans l'entresol.

Cousinerie

Des travaux de requalification et des aménagements de sécurité démarrent rue de la Courbe, à partir de la mi-janvier. Ils devraient durer deux mois. Le revêtement du chemin de l'allée de la Cible, en direction du chemin des Crieurs, a été effectué en décembre 2021.

Flers-Bourg

L'îlot à l'angle de la rue Jules-Guesde et du boulevard de l'Ouest est en cours d'aménagement, dans la continuité des « coronapistes » aménagées l'été dernier.

Au cimetière de Flers-Bourg, rue du Lieutenant-Colpin, la deuxième phase des travaux reprend à partir de la mi-janvier, jusque début mars. Un cheminement de liaison accessible, entre la partie sud du cimetière et le columbarium, sera créé, pour un montant de 68 000 €.

Flers-Breucq

Des aménagements de sécurité destinés à la traversée des piétons reprennent, boule

vard de l'Ouest, au droit du rond-point Saint-Ghislain et de la station de métro Les Prés.

La rénovation du parvis de la bibliothèque de l'Amicale laïque Pasteur-Jean-Jaurès, rue Jean-Baptiste-Bonte, sera entreprise courant janvier 2022.

Poste

À l'École de musique Jean-Philippe-Rameau, rue Corneille, les travaux de rénovation de l'assainissement se poursuivent à compter du 7 février 2022. Estimés à 35 000 €, ils devraient durer quatre semaines, en fonction de la météo.

Recueil

Quatre quais de bus sont en cours de création rue de la Reconnaissance et deux autres rue de la Recherche. Ils seront accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Avenue de la Reconnaissance, de nouveaux stationnements seront matérialisés devant l'Hôpital privé de Villeneuve d'Ascq en mars/avril 2022.

Résidence

Les travaux de rénovation et de mise en accessibilité des pistes intérieures du boulo-drome Marcel-Pagnol se sont achevés fin 2021.

Rue des Genêts, des travaux de requalification et d'aménagement de sécurité seront entrepris à compter de la mi-janvier. La Maison des Genêts bénéficiera également d'une mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, jusqu'à l'entrée du bâtiment. Les travaux, qui devraient s'étaler sur treize semaines, sont réalisés dans la continuité de l'opération de rénovation du quartier (Ville nouvelle renouvelée).

Triolo

La rénovation du revêtement de l'allée du Ternois, au fond de la raquette, est en cours. À la Ferme Dupire, rue Yves-Decugis, la rénovation du parking et la réalisation d'aménagements PMR de l'entrée de la Maison de l'emploi démarrent le 7 février, pour trois semaines. Montant : 53 500 €.

À TRAVERS LA VILLE

Téléphonie

Flers-Bourg, l'opérateur de téléphonie mobile SFR a déposé un dossier de demande de modification d'antenne située rue Jules-Guesde. Le dossier d'information est disponible à la mairie de quartier de Flers-Bourg.

L'opérateur de téléphonie mobile Free a déposé une demande de nouvelle antenne rue du Moulin-Delmar. Le dossier d'information est disponible à la mairie de Flers-Bourg.

Centre-Ville, l'opérateur de téléphonie mobile SFR a déposé un dossier de demande de modification d'antenne située 48 rue des Victoires. Le dossier d'information est disponible à la Maison des associations Nelson-Mandela.

En Centre-Ville, l'opérateur de téléphonie mobile SFR a déposé un dossier de demande de modification d'antenne située 40 rue de la Vague.

Le dossier d'information est disponible à la Maison des associations Nelson-Mandela.

Le Maire tient à rappeler aux citoyens qu'il n'entre pas dans ses droits légaux de s'y opposer. Il ne peut, et il le fait, qu'essayer de négocier pour réduire les nuisances consécutives à ces installations dont quasiment tous les citoyens bénéficient étant détenteurs de téléphones portables !

ANNAPPES/POSTE

Une résidence étudiante en 2024

Rue de Lille, le site de l'ancienne entreprise Horiba devrait accueillir une résidence étudiante de 225 logements, en 2024.

Les travaux de construction du bâtiment de deux étages pourraient démarrer fin 2022, pour une durée estimée à 24 mois.

Ils s'accompagneront de places de stationnement, de cheminements piétons et cyclos et d'une végétalisation du site.

TRIOLO

Travaux à la ferme Dupire

La Ville va entreprendre des travaux de rénovation du parking et de l'entrée de la maison de l'emploi, installée à la ferme Dupire, rue Yves-Decugis. Estimés à 53 500 €, ils démarreront le 7 février 2022 et devraient durer trois semaines, en fonction des conditions climatiques.

RÉSIDENCE

Nouvelles pistes

Le boulo-drome Marcel-Pagnol, rue Lecocq, a bénéficié de travaux. La Ville a en effet rénové les pistes intérieures et effectué des aménagements destinés à permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

D'un montant de 35 000 € le chantier a démarré début décembre.

ANNAPPES

Priorité à droite !

Depuis le 25 octobre, la rue de Lille, à Annappes, a vu le retour des priorités à droite. En concertation avec le conseil de quartier et à la demande des riverains, pour respecter les zones 30, la Ville a en effet rétabli cet usage qui impose aux automobilistes de ralentir à chaque croisement.

La Mel a effectué des marquages au sol, retiré les anciens panneaux et placé une signalétique qui rappelle ce changement de priorité.

Rappelons qu'à terme, 90 % des voiries villeneuvoises passeront à 30 km/h.

Nouvel espace de parole pour les jeunes, sur Radio Campus. L'émission « **Micro-onde** », diffusée chaque mardi de 8h à 9h, est réalisée par des étudiants en journalisme. Chaque semaine, six d'entre eux s'attachent à donner une image vraie de la génération Z, loin des clichés et via des débats, des combats, des lettres ouvertes... démontrent que la jeunesse a son mot à dire
Infos : 106,6 FM et sur campuslille.com

« **Villeneuve d'Ascq, ville nouvelle, ville plurielle** ».
C'est le titre de l'ouvrage publié par le service de l'Inventaire général du patrimoine culturel des Hauts-de-France et qui retrace l'histoire de notre ville entre 1967 et 1983 sur les plans de l'urbanisme et de l'architecture. Des ambitions de ses créateurs aux parti-pris environnementaux, des expérimentations d'habitat aux équipements publics, 128 pages pour mieux connaître la seule ville nouvelle des Hauts-de-France. Éditions Lieux-dits, collection Images du patrimoine - 20 €.

Partout en ville, les **zones 30** se multiplient. Pour réduire la vitesse, faciliter la cohabitation entre les différents modes de déplacement... mais aussi pour sauver des vies ! Selon la Prévention routière, les chances de survie d'un piéton ou d'un cycliste heurté par une voiture ne sont que de 53 % à 50 km/h, tandis qu'à 30 km/h, elles atteignent 95 %.

Un nouveau numéro, le **31 14**, a été mis en place au plan national pour prévenir le suicide. Gratuit, il fonctionne 7 jours sur 7 et 24 h sur 24 et met en relation les personnes et/ou leurs proches avec des professionnels médico-sociaux formés à l'écoute.

Le chiffre du mois

46 211

Au 19 décembre 2021 et depuis janvier 2021, le nombre de vaccinations contre la Covid effectuées par la Communauté professionnelle territoriale de santé de la Marque (CPTS), d'abord à la salle Marianne, puis à l'Espace Concorde (soit 43 862 doses de Pfizer, 962 de Moderna et 1 387 d'Astra Zeneca). Les deux équipements ont été mis gracieusement à disposition par la Ville, qui a également pris à sa charge le nettoyage, les installations informatiques, électriques et de mobilier. Villeneuve d'Ascq a aussi créé une plateforme téléphonique (03 20 43 50 00) destinée aux personnes peu à l'aise avec la réservation de vaccination via Internet.

Observer la nature

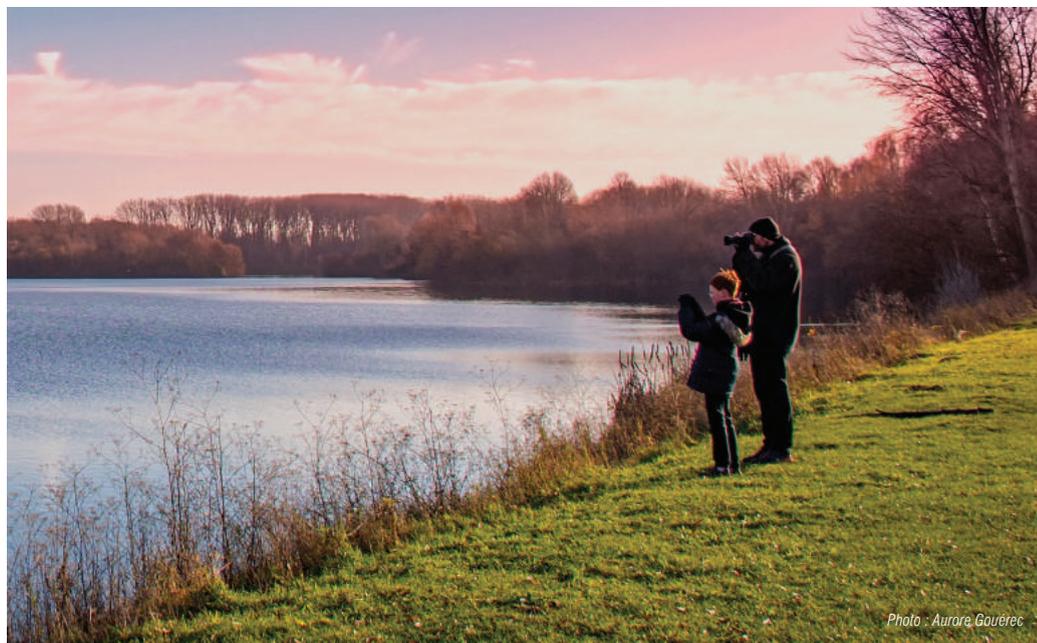


Photo : Aurora Gauérec

Quelle que soit la saison, le lac du Héron est l'un des spots favoris des passionnés de photographie sur Instagram. Observer la nature au petit matin, par une froide et revigorante journée d'hiver. Merci à @auroregege pour ce très beau cliché empreint de sérénité qui invite à la balade... Chaque mois, nous mettons ici en avant une de vos photos : on compte sur vous, partagez-les avec nous en taguant @villedevilleneuvevedascq pour nous autoriser à les diffuser en story, sur notre mur ou ici !